

# SOMMAIRE

Édito - Le Mot du Maire 2

## Vie Municipale

♦ Procès-Verbaux du Conseil Municipal	4
♦ Budgets Réalisés 2023	17
♦ Budgets Primitif 2024	18
♦ Commission Bâtiments / Voirie	19
♦ Commission Espaces-Verts / Information	21
♦ Commission Cimetière	22
♦ Commission Employés Municipaux	23
♦ Commission Fêtes et Cérémonies	24
♦ Centre Communal d'Actions Sociales	25
♦ Une Naissance – Un Arbre	27
♦ Solidarité Lys Layon Bocage	28
♦ Commission Culture	29
♦ Urbanisme Montilliers 2024	30
♦ Tarifs Communaux 2025	32
♦ État Civil 2024	34
♦ Remise des Médailles Meilleurs Apprentis de France	35

## Vie Associative

♦ La Maison des Lucioles	36
♦ L'École St Louis St Joseph	37
♦ Scrabble aux Mille Mots	40
♦ Familles Rurales	41
♦ L'Amicale St Joseph	43
♦ Montilliers Patrimoine	45
♦ Le Compagnie REV'Arts	48
♦ Les Donneurs du sang	50
♦ Le Club de l'Âge Heureux	52
♦ ACAOAB EHPAD Le Prieuré	54
♦ Les Vieux Tracteurs du Lys	58
♦ Sports Loisirs	59
♦ L'Espérance Sportive Montilliers	60
♦ Comité des Fêtes	64
♦ Octobre Rose	65

## Infos Diverses

♦ La CUMA Lys Layon	66
♦ Le Coin de la Rue	67
♦ Infos diverses	69
♦ Calendrier des déchets 2025	72

MAIRIE

de

 Montilliers

📍 2 place du comte Hector  
49310 Montilliers

☎ 02 41 75 81 54

✉ [accueil@mairiemontilliers.fr](mailto:accueil@mairiemontilliers.fr)

🌐 <http://www.montilliers49.fr>

📘 [facebook.com/Montilliers/](https://facebook.com/Montilliers/)



# ÉDITO DU MAIRE

## Chèr(e)s Concitoyen(ne)s Montéglésiens

C'est avec une grande joie et beaucoup de gratitude que je m'adresse à vous en cette fin d'année 2024. Celle-ci, qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreux défis, mais également par de belles réussites et des moments de solidarité qui ont renforcé notre communauté malgré un contexte national et international empreint d'incertitudes et de tensions. Je n'oserais pas affirmer que notre commune s'y soustrait totalement, mais mesurons chaque jour la chance que nous avons de vivre et d'agir dans notre belle commune rurale.

## Rétrospective de l'année.

Mon équipe municipale et moi-même sommes dépositaires de cette mission compliquée : conserver, chérir l'identité de Montilliers, une commune à la campagne dans laquelle il fait bon vivre. Pour ce faire, nous avons accompli de nouveaux projets collectifs, de la rénovation de nos infrastructures, à la sécurité de nos voies publiques et l'organisation de festivités culturelles, en passant par le soutien aux entreprises locales. Je ne développerai pas toutes ces concrétisations que chaque responsable de commission vous a retracées dans les comptes-rendus qui suivront. Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans votre engagement et votre esprit de collaboration. Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution.

## Remerciements et Hommages

Je souhaite également remercier chaleureusement les bénévoles et les associations qui œuvrent quotidiennement pour le bien être de notre commune. Leur dévouement reste une source d'inspiration pour nous tous. Merci également à tous nos collaborateurs municipaux qui exercent souvent un travail répétitif et ingrat, celles et ceux qui vous accueillent et reçoivent les premiers vos doléances ou critiques mais qui par leur professionnalisme, sont la fierté du service publique de proximité. Ainsi, qu'il me soit permis de remercier également nos agriculteurs, industriels, commerçants, artisans qui participent à notre essor et notre bien-être.



Enfin, merci tout particulièrement à l'E.S.M qui nous a fait vivre une saison exceptionnelle au travers ses différentes performances footballistiques. Ça remet du baume au cœur.

## Perspectives pour l'année à venir.

Dans une période où nous manquons de perspectives réjouissantes, il nous faut faire assaut d'optimisme, mettre en avant nos petites réussites, notre volonté de partager. Oui, partager nos réussites !

L'année qui s'annonce promet d'être tout aussi dynamique, même si beaucoup d'incertitudes existent concernant les partenaires financiers. On nous demande de « FAIRE MIEUX AVEC MOINS ». Boule de cristal, viens à notre secours.

Malgré cela, nous essaierons de continuer à travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie de notre commune.

Des projets importants sont en cours et en préparation et nous comptons sur votre participation active pour les mener à bien avant la fin du mandat. Je parle du lotissement la Fontaine II avec 5 lots, le lotissement du Lys avec non plus 15 mais 20 lots, la construction d'un boulodrome en sachant que le permis de construire est déposé, la rénovation énergétique de la MCL pour laquelle nous venons de valider l'A.P.S, la réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistante Maternelle (MAM), et toujours une réflexion globale autour de l'épicerie Proxi, l'ancien fournil et le logement 46 route d'Angers.

## ÉDITO DU MAIRE

Vous le voyez, loin des joutes politiques stériles, notre belle commune continue d'aller de l'avant, avec des avancées notables, en restant à votre écoute et au plus près de vos préoccupations quotidiennes.

C'est, je l'espère avec le concours de nos partenaires (Etat, Région et département) que nous pourrons mener à bien nos projets d'envergure sans mettre à mal nos finances municipales déjà fortement mobilisées. La réussite de ces projets et la qualité de vie dont nous bénéficions à Montilliers tient enfin à vous toutes et tous, entrepreneurs, commerçants, représentants et bénévoles du monde associatif. Votre engagement pour l'emploi, la solidarité, la pratique des sports et des loisirs font toute la richesse de Montilliers.

Puissions-nous continuer de travailler ensemble dans un esprit de convivialité et de respect mutuel.

### Appel à la solidarité et à l'unité

Face aux incertitudes et aux défis, restons unis et solidaires. Ensemble, nous pouvons surmonter les obstacles et bâtir un avenir prometteur pour nos enfants et nos familles. Notre force résidera dans notre capacité à nous soutenir mutuellement et à avancer ensemble.

### Mes vœux

Chers amis, à l'heure où nous entrons dans cette nouvelle année 2025, où nous ouvrons un nouveau chapitre, permettez-moi de vous adresser tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

- Je forme le doux vœu qu'en 2025, notre humanité retrouve le chemin de la paix entre les nations dans le monde.
- Je forme le vœu que la France se stabilise et retrouve les valeurs et la devise de notre république.
- Je forme le vœu que les projets que nous portons, que vous portez se réalisent.

Surtout je vous souhaite de vivre en 2025 des moments de bonheur en famille et des instants de joie partagés.

*Bonne année 2025 à toutes et tous.*

Votre Maire,  
Philippe BERNARD.





### 11 Janvier

Le PV du 7 décembre 2023, des corrections sont apportées au paragraphe 2 : « À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, un forfait de 30 € sera demandé pour la livraison lors des locations des tables et des bancs pour tous les particuliers, hors associations communales et entreprises de la commune. »

Présentation du projet « lutter contre l'isolement » par Mme SOCHELEAU, directrice de l'EHPAD de Montilliers, et Mme RIGAUDEAU, alternante en Master. Des activités sont proposées au sein de l'établissement : la gym adaptée, le yoga du rire. Elles souhaitent apporter d'autres services auprès des personnes de la commune de plus de 60 ans. Un questionnaire sera réalisé pour connaître les activités ou services à développer. Elles sollicitent l'aide du C.C.A.S et une participation financière de la commune pour les activités mises en place.

**1) Modification statutaire en matière de liaisons douces et cyclistes**, considérant l'intérêt de permettre à Cholet Agglomération d'accompagner l'usage des mobilités actives et de développer un maillage d'itinéraires cyclables et piétonniers, de faire le lien entre toutes les communes du territoire, le conseil municipal donne un avis favorable à la modification statutaire.

**2) Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques statutaires » du Centre de Gestion**, le conseil accepte de signer la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe couvrant les risques statutaires liés aux personnels.

**3) Effacement des réseaux Route de Valanjou et rue du stade**, le SIEML propose différents modèles de lanternes, le conseil a opté pour le modèle SPRINT, couleur ral 8017 (brun chocolat). Un courrier sera adressé aux riverains pour les prévenir que des prestataires seront amenés à se présenter à leur domicile.

**4) Prix de vente des terrains Lotissement La Fontaine II**, le projet a pris du retard à cause du Covid 19 et de certains points à rectifier au niveau de l'assainissement et le rejet des eaux pluviales. Le coût des travaux de viabilisation estimé en 2019 ne correspond plus au coût actuel, beaucoup plus élevé. Le conseil décide d'annuler la délibération en date du 12 décembre 2019 fixant le prix de vente des lots et décide de fixer le prix à 45 €/m<sup>2</sup>T.T.C.

**5) Transfert des pouvoirs de police du Maire en matière de publicité**, le conseil ne s'oppose pas à ce transfert au Président de Cholet Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> août 2024.

## Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Voirie** : la problématique des fossés bouchés, Cholet Agglomération fait le nécessaire.

La signalétique des lieux publics sera refaite.

♦ **Enfance jeunesse** : proposer des idées de chantiers (fresque sur mur, ...)

### Affaires diverses :

▪ **Magasin PROXI** : Mme Lambert a cédé son fonds de commerce ; le nouveau gérant, Mr EL KHADI, commencera fin janvier.

## 8 Février

**1) Vote des subventions communales 2024**, Monsieur le Maire a rappelé lors de la réunion avec les associations du mercredi 7 février, que les subventions sont attribuées pour venir en aide aux associations en difficultés ou pour soutenir un projet. Sur la proposition de la commission Sports loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :

- Montant des subventions versées aux associations Montéglésiennes :

Amicale St Joseph	700,00 €
L'Âge Heureux	650,00 €
Familles Rurales	600,00 €
Foyer des jeunes	100,00 €
GDON	700,00 €
Maison des Lucioles	1 800,00 €
Montilliers Patrimoine	500,00 €
ESM	4 020,00 €
Sports Loisirs pétanque	200,00 €
Sports Loisirs palets	200,00 €
Rev'Arts	500,00 €
Scrabble aux Mille Mots	300,00 €
Les Vieux tracteurs du Lys	500,00 €

- Montant des subventions versées aux associations hors commune :

A.D.M.R du Vihierois	455,00 €
Entraid Addict 49	105,00 €
F.N.A.T.H	70,00 €
France Alzheimer	70,00 €
AFSEP – Sclérose en plaque	70,00 €
Collège St Jean	966,00 €
Associations sportives	8€/licencié *
Écoles et Chambres des métiers	8€/élève *

\* Résidents dans la commune.

**2) Lotissement La Fontaine II**, choix de l'entreprise, le conseil approuve à l'unanimité la décision de la commission Appel d'offres de valider l'entreprise SARK TISSEROND pour les travaux de viabilisation. L'entreprise a été retenue suite à une évaluation notée sur 2 critères :

- 50 % prix de l'offre
- 50 % valeur technique de l'offre

Le coût des travaux est de 33 831,00 € H.T. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune de Montilliers, la maîtrise d'œuvre est assurée par URBATERRA.

**3) Acquisitions de terrains Mme Delaunay**, le conseil municipal maintient l'intérêt d'acquérir la parcelle C n°001 d'une superficie de 4 099 m<sup>2</sup> au prix fixé de 20 495,00 € et décide d'acquérir les parcelles cadastrées D n°371, et n°721 d'une superficie totale de 4 795 m<sup>2</sup> pour un montant de 35 000,00 €. Un seul acte sera dressé pour la vente de ces terrains et les frais seront pris en charge par la commune.

**4) Convention de participation financière – centre de loisirs 3/7 ans de LYS HAUT LAYON**, le montant de la participation financière est fixé à 2,19 € par le nombre d'heures facturées en 2024 aux familles domiciliées sur la commune. La convention concerne la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

**5) Convention de gestion, d'entretien et de remplacement de la fibre optique**, le conseil autorise Mr le Maire à signer cette convention pour le raccordement à la fibre optique pour les ensembles immobiliers neufs pré-fibrés sur la commune.

**6) Zones d'accélération des énergies renouvelables**, pour la commune de Montilliers, les zones concernées sont la filière photovoltaïque en toiture avec 4007 kw de puissance mobilisable

**7) Kilomètres non roulés**, selon le contrat auto les Assurances Mutuelles du Mans remboursent à la commune les sommes de 80,00 € pour le Fiat Ducato et 40,00 € pour le Renault Trafic pour les kilomètres non parcourus de l'année 2023.

**Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Enfance Jeunesse** : le centre socioculturel et Adélaïde GUITET salariée de l'ESM en collaboration avec la mairie souhaite mettre en place une action « Retrouves tes manches » afin de réaliser une fresque sur le mur des vestiaires de l'ESM.

♦ **Culture** : Pour la saison Itinérances 2024-2025, la commune a choisi BALUDI, qui se déroulera au printemps avec des animations proposées tout le long d'un parcours 5/6 km)

**Effacement des réseaux route de Valanjou et rue du stade**, un courrier a été adressé à 8 propriétaires pour réaliser un contrôle de l'installation de l'assainissement. Le contrôle est pris en charge par la commune.

**Affaires diverses :**

♦ **Centre de Loisirs le Clé** : Dissolution du Clé au mois de janvier 2024, le solde de la trésorerie a été réparti aux associations Cinéfil pour leur action vers les écoles et au centre socio culturel le Coin de la Rue pour leurs actions de développement d'activités multiculturelles pour les enfants et les familles.

♦ **Stade – vérifications des installations d'éclairage** suite à la visite du district, la nouvelle installation d'éclairage LED est conforme aux attentes et quelques travaux concernant la fixation des buts amovibles et les emplacements des remplaçants seront à réaliser.

**12 Mars**

**1) Approbation des Comptes Financiers Uniques**, Monsieur le Maire énonce les différents comptes de gestion des budgets 2023 : Commune et annexes (La Fontaine, La Fontaine II, Le Lys, Photovoltaïque), visés par le comptable du Service Gestion Comptable de Cholet.

Au moment du vote Mr le Maire sort de la salle, Mme Boisson Agnès, 1<sup>ère</sup> Adjoint préside la séance pour délibérer : (voir tableau à la fin des PV).

**2) Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023**, le conseil municipal constatant le résultat du compte financier de la commune décide à l'unanimité d'affecter à l'article 1068 (R.I.) :

391 303,11 € et de reporter à l'article 002 (R.F.) : 281 841,28 € et à l'article 001 (D.I.) : 46 877,29 € (voir tableau à la fin du PV).

**3) Vote des taux des taxes directes locales**, pour la part communale, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2024.

Les taux restent inchangés :

Taxe Foncière Bâti = 44.23%

Taxe Foncière Non Bâti = 43.95%

Taxe Habitation = 18,03% (sur les résidences secondaires et logements vacants).

**4) Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement exercice 2024**, le conseil municipal autorise Mr le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés.

**5) Subventions communales 2024 suite**, le conseil municipal attribue les sommes suivantes :

ACAOB	
Activités (gym-yoga)	1 100,00 €
Aide financement séjour	500,00 €
-----	
A.P.E.L	1 126,00 €
-----	
Garderie périscolaire	400,00 €
-----	
Restauration scolaire « Le Prieuré »	12 000,00 €
<i>*avec une actualisation en juin</i>	
-----	
Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »	11 522,59 €
<i>*dont l'ACM 8-11 ans de janvier à juin, soit 2 315,00 €, actualisation en juillet</i>	
-----	

**6) Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école St Louis St Joseph de Montilliers**, le conseil municipal attribue la somme de 69 000,00 € à tous les élèves de l'école pour l'année 2024. L'effectif est de 89 enfants scolarisés au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cela représente un coût de fonctionnement par élève de 775,28 €. La participation sera versée en 3 fois selon l'effectif au 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> septembre.

**7) Participation financière au Centre Médico Scolaire,** le conseil municipal renouvelle la convention de participation aux frais de fonctionnement du CMS pour les années scolaires 2023-2024 / 2024-2025 / 2025-2026. La somme est calculée au prorata des effectifs scolaires pour 2023-2024 soit 211,67 €.

**8) Caution location immeuble alimentation,** le conseil municipal décide de restituer la caution versée par Mme LAMBERT Sophie en 2015 s'élevant à 219,78 € et de solliciter auprès de Mr EL KADHI Bouaich (nouveau gérant du magasin alimentaire) cette somme correspondant au montant initial du bail cédé.

**9) Protection sociale complémentaire – Prévoyance,** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la collectivité est dans l'obligation de mettre en œuvre une couverture du risque Prévoyance pour ses agents municipaux. Le conseil décide de faire appel au Centre de Gestion du Maine-et-Loire pour mener la consultation aux organismes d'assurance et de conclure à une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

**10) Liaisons douces – RD169,** une demande de « subvention aide aux projets favorisant la pratique du vélo » sera sollicitée auprès du Département.

#### **Affaires diverses :**

▪ **Remplacement pour congés,** il est demandé auprès du Centre de Gestion de Maine-et-Loire un remplacement pour le poste d'un agent municipal du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024, 35h hebdomadaire.

▪ **Arrhes contrat de location Maison commune de loisirs le Lys,** plusieurs demandes de remboursement d'arrhes suite à l'annulation de réservation ont été demandées. Comme stipulé à l'article 5 du contrat de réservation de la Maison commune de loisirs le Lys, les demandes sont refusées.

▪ **Audit énergétique de la Maison commune de loisirs le Lys,** le SIEMML a restitué leur rapport et propose plusieurs scénarios d'économie : 2 scénarios avec chaudière à granulés et 2 scénarios avec PAC Air/Air ou Air/Eau. Le conseil municipal décide de retenir le scénario 1 - système de chauffage PAC Air/Air.

▪ **Etude faisabilité de la réhabilitation de l'ancienne cantine en M.A.M,** le rapport de la société Vic Ouest sur le futur projet est présenté au conseil. Le projet porte sur une rénovation et extension du bâtiment, coût estimatif 447 000,00€ H.T, prestations comprises. Le conseil doit se positionner si le projet doit continuer ou s'annuler. Mr le Maire se retire de l'assemblée pour le vote.

Résultat du vote à bulletin secret : 10 pour, 0 contre, 1 abstention. Selon le vote, le projet se poursuit et le conseil lance un appel d'offres pour candidater des architectes.

▪ **Lotissement La Fontaine II,** les travaux sont commencés.

▪ **Affaire litige Charbonnier / Commune,** le jugement en cours d'appel a été prononcé. Le dossier est clos.

## **26 Mars**

**1) Vote des budgets primitifs 2024,** le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité chacun (12 pour/0 contre/0 abstention)

**2) Fonds de Concours de Ruralité de Cholet Agglomération,** le conseil municipal accepte l'aide de 20 000,00 € accordée pour les travaux de l'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg et l'aide de 20 000,00 € pour les travaux du Club House.

**3) Remplacement d'un agent en congé longue maladie :** le Centre de Gestion de Maine-et-Loire nous a proposé 3 candidats dont un seul profil correspondait à notre recherche. Cette personne n'a pas donné suite. Initiatives Emplois ou l'Agence Temporis nous proposent chacun un candidat, le conseil accepte d'adhérer à l'un ou l'autre organisme pour le remplacement de l'agent selon le profil recherché.

## **18 Avril**

Intervention de Mme Graziella HERVÉ et Mr Rodolphe BARIL de GROUPAMA pour présenter les assurances complémentaires solidaires. L'idée de cette mutuelle communale consiste à regrouper les habitants d'une même commune **afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à des prix compétitifs.** Il s'agit bien d'un dispositif non obligatoire pour les personnes n'ayant pas de mutuelle par l'employeur. Pour que la commune adhère à ce groupement, une convention doit être signée entre la municipalité et Groupama. Une délibération sera à l'ordre du jour au prochain conseil.

Le conseil municipal

### **1) Charte en faveur d'un développement partagé en énergies renouvelables de Cholet Agglomération :**

cette charte encadre les projets d'énergies renouvelables de tout type (solaire, éolien, méthanisation, géothermie, ...) et localisés sur le territoire de Cholet Agglomération. Le conseil approuve cette charte.

**2) Subvention C.C.A.S 2024**, le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 7 000,00 € au C.C.A.S de Montilliers.

**3) Création d'un poste agent de maîtrise**, Pour permettre l'avancement de grade d'un agent communal, le conseil municipal valide la création du poste agent de maîtrise. L'ouverture du poste est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2024.

**4) Consentement à la cession de droit de bail du magasin d'alimentation**, le conseil valide la notification qui doit être apportée sur le bail de location suite au changement de locataire.

**5) Convention de maîtrise d'ouvrage SIEML lotissement La Fontaine II**, une convention doit être établie entre le SIEML et la commune afin de réaliser les travaux de desserte des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le lotissement La Fontaine II. La participation à la charge de la commune est estimée à la somme de 18 641,55 € HT. Le conseil accepte de signer la convention.

**6) Centre de loisirs des 8/11 ans**, à compter du 8 juillet 2024 la commune de LYS-HAUT-LAYON reprend la gestion du centre de loisirs des 8/11 ans.

Une convention financière sur 3 ans du 01/01/2024 au 31/12/2026, avec une participation des communes au prorata du nombre d'heures facturées aux familles. Pour 2024, coût horaire établi à 2,67 €. Pour information, le coût est de 3,00 € de plus pour les familles hors commune conventionnée selon leur tranche de QF (entre 3,20 € et 4,90 € de l'heure). Le conseil valide la convention.

### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Employés municipaux** : Damien GIRARD est en remplacement d'un agent depuis le 2 avril et jusqu'au 31 mai 2024, en contrat renouvelable.

♦ **Environnement** : Les travaux de la déchèterie située à VIHIERS, commune de LYS-HAUT-LAYON débuteront courant 2025.

### **Affaires diverses :**

■ **Réhabilitation de l'ancienne cantine en M.A.M** : suite à la réunion de conseil du 12 mars dernier sur la faisabilité du projet, une rencontre a eu lieu avec les 4 assistantes maternelles de la Maison des Lucioles pour leur présenter le projet. Après 2 votes, auxquels Mr le Maire n'a pas participé le conseil a validé un loyer modéré à 600,00 €. Une nouvelle rencontre aura lieu avec la M.A.M pour évoquer la suite du projet.

## **16 Mai**

**1) Mutuelle Communale**, après réflexion suite à l'exposé lors de la séance du 18 avril dernier, le conseil municipal accepte de signer une convention avec GROUPAMA sur les assurances complémentaires solidaires. Une réunion publique sera programmée pour informer le public. Groupama prendra contact avec les usagers intéressés par cette mutuelle communale.

**2) Régularisation foncière**, pour le bornage des lots du lotissement la Fontaine 2, en 2019 des échanges de terrains ont été conclus sans soulte entre Mr et Mme GUILLET Christophe et la Commune. Il est nécessaire de régulariser la situation par un acte authentique notarial. La commune prendra en charge les frais notariés.

**3) Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys**, le conseil décide de lancer un appel à concurrence pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour mener les missions du projet de changement du système de chauffage de la salle MCL Le Lys. La lettre de consultation est envoyée à des entreprises ciblées ; la date limite de réception des dossiers est le 14 juin 2024 à 12h00. Le début de la prestation MOE est prévu début juillet 2024 pour une durée de 6 mois, et les travaux en 2025.

**4) Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M)**, après la validation de continuer ce projet lors du conseil municipal du 12 mars dernier et en accord avec les assistantes maternelles de la Maison des Lucioles sur le montant du loyer modéré, l'appel d'offres à la concurrence est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com pour la Mission de Maîtrise d'œuvre. La date limite de réception des plis est fixée au 3 juillet 2024 à 12h00.

**5) Aménagement d'une piste cyclable RD 169**, l'appel d'offres à la concurrence pour ce marché de travaux est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com. Les entreprises ont jusqu'au 25 juin 2024 à 12h00, date limite pour déposer leurs plis.



**6) Dépôts sauvages :** les agents municipaux sont souvent confrontés à ramasser sur le territoire des déchets sauvages. Le conseil municipal décide d'établir un arrêté pour appliquer une tarification à l'encontre des usagers déposant des sacs dans la nature ou sur des sites communaux :

- dépôt de déchets ou gravats < 1m3 = 200 €
- supplément par m3 = 500 €
- déplacement par véhicule municipal = 100 €
- taux horaire agent = 23,50 € (actualisation 1 fois/an).

#### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Employés municipaux :** l'agent technique Mme Marie-Christine BRIAND prend sa retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2024. Pour prévoir son remplacement, la commission se réunira le 12 juin prochain pour déterminer le profil du poste à pourvoir.

♦ **Espaces verts :** - au jardin public : refaire un terrain de pétanque et n'en garder qu'un seul, le deuxième en trop mauvais état ;  
- remplacement de la haie de l'école : toujours en attente du devis de l'Ets Saulaie ;  
- cimetière : des cyprès sont malades, voir pour un traitement ou le remplacement.

♦ **Voirie :** devis de réfection des chemins non revêtus à valider par Cholet Agglomération (Chemin de la Croix des Martyrs, Chemin du Puy aux Moines, Chemin du Bois Brulé, Chemin des Quarts, Chemin des Ormeaux).

#### **Affaires diverses :**

▪ **Arbres centenaires :** Montilliers Patrimoine en entente avec l'EHPAD du Prieuré ont le projet de planter des arbres pour les centenaires dans le parc de la Maison de retraite.

▪ **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » :** budget prévisionnel 2024 déficitaire de 53 806,00 €, des subventions sont demandées à Cholet Agglomération. Un dispositif local d'accompagnement ainsi qu'un comité technique sont mis en place pour analyser des pistes de réorganisations travaillées actuellement par l'association.

## **19 Juin**

**1) Affaire litige Charbonnier / Commune :** la commune renonce à l'article 700. Le dossier est définitivement clos.

**2) Convention partenariat pour la gestion de l'Agence Postale avec la poste :** le conseil valide le

renouvellement de cette convention pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions que précédemment.

**3) SIEML/Participation opération effacement des réseaux Route de Valanjou et Rue du Stade :** la commune accepte de verser une participation de 89 878,02 € pour les travaux comprenant l'effacement des réseaux du SIEML, Télécom pour un total de 184 126,29€.

**4) Fêtes et Cérémonies / Dépenses à imputer sur le compte 6232 :** le conseil approuve l'affectation des dépenses engagées dans le cadre d'événements organisés par la commune sur ce compte.

**5) Avenant de prolongation au bail commercial/location 3 Place Marie Leroy :** le conseil autorise Mr le maire à signer l'avenant pour une fin de bail au 31/03/2025 avec possibilité de résiliation à l'amiable.

#### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Espaces verts :** la commission s'est réunie pour réfléchir à une nouvelle disposition des poubelles pour les lieux stratégiques.

♦ **Employés municipaux :** Damien GIRARD est en remplacement d'un agent depuis le 2 avril 2024. Son contrat sera renouvelé jusqu'au 31 août 2024.

- Poste d'agent technique d'entretien : le poste à temps partiel (30h/semaine) est à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2024. La fiche de poste est consultable en mairie.

- Le conseil accepte la demande de l'agent Anne-Sophie BOURASSEAU d'augmenter son temps de travail de 30h/semaine à 35h/semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre, moyennant des missions supplémentaires et une proposition de projet porteur.

#### **Affaires diverses :**

▪ **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »,** Bilan positif de l'aide aux devoirs proposée une fois par semaine. Le centre est en recherche de bénévoles pour la rentrée de septembre. Pour plus de renseignements contactez le centre social.

▪ **Subvention restaurant scolaire ACAOAB :** Comme prévu lors du vote des subventions, le maire et la responsable de la commission vont rencontrer la directrice de l'EHPAD, pour faire le point sur la subvention du restaurant scolaire.

▪ **Aménagement d'une piste cyclable RD 169**, l'acte de vente entre la commune et le département a été retrouvé et intègre bien la surlargeur au droit des habitations. Une rectification sera demandée auprès du cadastre.

▪ **Remise des Médailles Meilleures Apprentis de France** : Une invitation sera envoyée aux jeunes concernés ainsi qu'à leur famille et également aux jeunes médaillés durant la période Covid. La cérémonie aura lieu le 5 juillet à 18h30 à la mairie.

▪ **Cérémonie** : Suite à la saison exceptionnelle de l'E.S.M, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors, la municipalité organise une petite cérémonie de remise de médailles le vendredi 28 juin à 18h30 au club-house, pour les joueuses, joueurs et dirigeants des catégories U18F, U17G et seniors.

## 11 Juillet

**1) Renouveau de la Convention Territoriale Globale et de la Convention de Coopération Intercommunale**, les élus de Cholet Agglomération les maires des communes membres et les référents de la CAF de Maine-et-Loire se sont accordés pour renouveler les enjeux identifiés par le diagnostic réalisé en 2019 et sur des résultats attendus communs. Ces enjeux sont répartis en 6 axes thématiques :

- 1- Gouvernance et coopération
- 2- Animation de la vie sociale
- 3- Parentalité
- 4- Petite enfance
- 5- Enfance jeunesse
- 6- Mobilité, logement et accès aux droits

Le coût des charges de coopération sectorielle est partagé entre les parties prenantes, à savoir 60% pour l'Agglomération et 40% pour les communes après déductions des financements par la CAF.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les signatures des deux conventions s'appliquant du 01/01/2024 au 31/12/2028.

**2) Attribution du marché de travaux d'aménagement d'une piste cyclable route de Valanjou (RD169) reliant l'Entreprise Grolleau et la rue du Stade**, le conseil municipal a retenu à l'unanimité l'entreprise TISSEROND pour la réalisation des travaux. Le coût de l'opération est de 138 044,71 € H.T.

**3) Attribution de la Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys**, après analyse de l'offre et négociation, la commission d'ouverture des plis a retenu la Société CDC Ingénierie et Conseil de Joué-les-Tours (37300). Le coût de la mission s'élève à 23 200,00 € H.T. Le conseil municipal a validé à l'unanimité.

**4) France Ruralités Revitalisation (FRR)**, notre commune entre dans le classement de la zone FRR au 1<sup>er</sup> juillet 2024. Ce classement ouvre droit à des exonérations fiscales et sociales afin de soutenir l'activité économique et l'attractivité de la commune. Les entreprises qui s'implantent pourront ainsi bénéficier d'exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises).

Ces exonérations seront applicables pendant 5 ans à 100% puis pendant 3 ans de manière dégressive (75%, 50% et 25%). Le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité favorablement aux exonérations.

**5) Subvention complémentaire à la Restauration Scolaire le Prieuré**, le 12 mars dernier le conseil municipal a accordé une subvention de 12 000,00 €. La demande initiale était de 15 000,00 €. En accord entre les parties, une mise au point des comptes de la restauration scolaire s'est déroulée au mois de juin et en résulte la nécessité de verser le solde. Le conseil accepte de verser les 3 000,00 €.

### Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Employés municipaux** : le recrutement pour le poste d'agent d'entretien des salles municipales est ouvert. La fiche de poste est établie. La prise de fonction est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Le temps de travail hebdomadaire de l'agent administratif Anne-Sophie BOURASSEAU passera à 35H. Un arrêté sera pris après réception de l'avis du CST (Comité Social Technique) du Centre de Gestion.

♦ **Voirie** : la rambarde sur le muret de la place de l'église sera posée avant fin juillet.

- Lotissement la Fontaine, l'entreprise TISSEROND

commence les travaux de voirie deuxième quinzaine de juillet.

- Piste cyclable Montilliers-Vihiers, les travaux devraient débiter fin 2024.

♦ **Economie** : l'entreprise LMB Martin Frères a bénéficié d'une aide financière à l'immobilier d'entreprises de 40 000,00 € de Cholet Agglomération pour la construction d'un nouveau bâtiment.

♦ **Environnement / Biodéchets** : actuellement il existe une aide de 50,00 € pour l'achat d'un composteur pour les particuliers disposant d'un jardin. Au 01/01/2025, il sera installé un composteur grutable par commune.

♦ **Espaces verts** : Servimac met à disposition pour démonstration un robot de tonte pendant 8 jours.

## 10 Septembre

**1) Attribution de la mission de Maitrise d'œuvre pour les travaux de Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M),** après analyse de l'offre par le cabinet VIC-OUEST, la société AME architecture de l'agence de Tours (37) a été retenue. Le coût de la mission s'élève à 35 306,34 € H.T. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

**2) Convention d'autorisation de travaux d'entretien pour l'aménagement de la piste cyclable route de Valanjou (RD169) reliant l'Entreprise Grolleau et la rue du Stade,** le conseil municipal valide la convention qui a pour objet d'autoriser la commune à réaliser sur le domaine public les aménagements et de définir les modalités d'entretien entre le département et la commune.

**3) Décision modificative n°1 budget principal 36200 – virements de crédits,** il est nécessaire d'autoriser le transfert de crédits du chapitre 11 d'un montant de 4179,00 € vers le chapitre 042 pour émettre une écriture d'amortissement de l'exercice 2024.

### **4) Délibérations concernant les emplois municipaux :**

- Suppression/création d'un emploi permanent, suite au départ en retraite d'un agent d'entretien le 30 septembre 2024 à temps non complet de 15 heures hebdomadaires et à l'augmentation du temps de travail de ce poste à 30 heures hebdomadaires. Il est nécessaire de valider la suppression du poste à 15 heures hebdomadaires à compter du 30/09/2024 et de créer un poste de 30 heures hebdomadaires au 1/10/2024. Mme Sophie AUBIN rejoint l'équipe d'agents municipaux.

- Vu l'accord du conseil municipal du 19 juin 2024 d'augmenter la durée de travail hebdomadaire d'un agent administratif de 30 heures à 35 heures hebdomadaires, il est nécessaire de supprimer le poste à 30heures et de créer celui à 35 heures hebdomadaires.

- Modification de délibération n°2 du 6 avril 2017 portant sur l'ouverture d'un poste sur le grade d'un emploi d'agent technique territorial.

- Ouverture d'un poste dans le cadre d'un emploi de rédacteur principal.

**5) Indemnités de gardiennage de l'église 2024,** la somme de 503.42 € allouée au chargé du gardiennage de l'église communale, est accordée par le conseil municipal.

**6) Véolia – Remboursement** de 60,55 € correspondant à un trop perçu sur une facture d'eau potable sur un compteur résilié.

**7) Accompagnement financier pour un espace ligue contre le cancer,** il s'agit d'un lieu chaleureux, échanger, s'informer et accéder à différentes activités (sport adapté, groupe de parole) animé par des bénévoles locaux. Le conseil accepte la proposition de la commune de Lys-Haut-Layon d'accompagner financièrement par un versement au CCAS Lys-Haut-Layon d'un montant de 0,13 € par habitant afin de soutenir cette action.

**8) Nominations des voies et numérotations pour adressage,** suite à la vente d'un bien, il est nécessaire de créer le 656 Bis Chemin de la Perrochère.

- Le conseil a décidé de modifier l'adressage au niveau de l'Aire des Prés Naiteaux pour faciliter l'accès aux dispositifs de secours, traiteurs :

- 276 Chemin des Prés Naiteaux pour la salle Maison Commune de Loisirs le Lys.

- 74 Chemin des Étangs pour l'accès à la cuisine de la salle.

- 210 Chemin des Étangs pour l'étang de pêche.

### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **CCAS :** Une réunion de la commission est fixée le mardi 24 septembre pour finaliser les invitations du repas des aînés qui se déroulera le mardi 22 octobre à la maison commune de Loisirs le Lys et pour la restitution de l'enquête réalisée par l'EHPAD.

♦ **Une Naissance-un Arbre et Nouveaux Arrivants,** la cérémonie aura lieu le samedi 23 novembre pour les enfants nés en 2023. Une invitation sera adressée aux personnes concernées.

### ♦ **Voirie :**

- **Piste cyclable route de Valanjou- rue du Stade,** les travaux ont débuté mi-septembre, mais avec une semaine de retard.

- **Maison Commune de Loisirs du Lys,** intervention prévue pour la réfection du dallage de la terrasse entre le 30 septembre et le 4 octobre 2024 par la maçonnerie du Lys.

- **Stade,** les cabanes de foot ont été remises aux normes par un agent de la commune.

- **Piste cyclable Vihiers- Montilliers,** va débuter fin octobre 2024, suite à une convention signée avec le département.

En complément de celle-ci et à la demande du département une liaison reliera l'abri bus de Tirpoil au Gas en passant par les bois.

#### ◆ **Bâtiments communaux :**

- **Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys**, La société CDC Ingénierie et conseil de Joué les Tours va réaliser l'APD pour validation fin décembre et enchainement avec le D.C.E. Les travaux sont prévus pour juin-juillet-août 2025. Des demandes de subventions vont être sollicitées.

- **Boulodrome**, le projet sera présenté fin septembre par le cabinet d'architecture Archidéa de Cholet.

#### **Affaires diverses :**

■ **Rallye des coteaux du Layon**, l'association ressollicite la commune pour le 20 avril 2025, il y aura 4 passages avec modifications des zones publiques

■ **Dépôts sauvages**, suite à de nouveaux dépôts sauvages sur la commune des courriers par lettre recommandée ont été transmis. Pour rappel, Le conseil municipal a validé un arrêté pour appliquer une tarification à l'encontre des usagers.

◆ **France Services**, changement de permanence pour la commune de Montilliers à partir du mois d'octobre, (le mercredi matin une fois par mois au lieu du mardi). Pour les demandes de RDV s'adresser au centre socio culturel au 02.41.75.42.70. Les animatrices de France Services ont pour missions de vous accueillir, informer, orienter et accompagner dans la réalisation de vos différentes démarches administratives. Un accompagnement au numérique est possible pour les personnes de plus de 60 ans, renseignements auprès du centre.

◆ **Acquisitions de terrains Mme Delaunay**, le rendez-vous pour la signature a été réalisé le 16 juillet 2024. La commune devient donc propriétaire.

#### **8 Octobre**

◆ Présentation de l'activité de Mr Julien AUGEREAU, gestionnaire de projets « C2L Rénovation Sarl » ; contractant général d'Activ Travaux Premium et Doizon constructions. Il s'engage sur un contrat unique à être à l'écoute du projet, propose des solutions de travaux adaptés avec des entreprises locales de son carnet professionnel, présente un prix ferme et définitif. De la conception du projet à la réception des travaux, il vous apporte : « Votre projet clé en main de A à Z ».

**1) Collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer et lutte contre les déchets abandonnés**, le conseil municipal à l'unanimité approuve les conventions de

groupement constitué de Cholet Agglomération et de ses communes membres à l'exception de Passavant-sur-Layon :

☞ Relative à la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer, applicable jusqu'au 01/07/2027 ;

☞ Relative à la lutte contre les déchets abandonnés diffus, applicable jusqu'au 31/03/2025 et renouvelable jusqu'au 31/03/2029 ; et autorise la signature des contrats de financement hors foyer et déchets abandonnés par Cholet Agglomération et CITEO en cas de projet lauréat, ainsi que tous les documents relatifs à ces démarches.

**2) Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C)**, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce rapport portant sur les ajustements des attributions de compensation relatives à la mutualisation du personnel de la Ville de Cholet à Cholet Agglomération, et sur le transfert des charges liées à la compétence « Liaisons douces et cyclistes ».

**3) Versement d'un fonds de concours de 75% au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public**, réalisées sur la période du 01/09/23 au 31/08/2024, est accepté par le conseil municipal pour un montant s'élevant à 2 116,70 €.

**4) Adressage**, l'Amicale St Joseph a scindé l'immeuble situé au 35 Route d'Angers en deux logements locatifs, le conseil municipal décide d'attribuer les numéros 35 et 35 Bis Route d'Angers pour ces deux habitations.

**5) Annulation de la délibération n°7 du 10/09/2024** relative à la modification de la délibération n°2 du 6/04/2017 concernant l'ouverture d'un poste au grade d'agent technique territorial. Suite aux recommandations formulées par le Centre de Gestion 49, il est jugé préférable de supprimer le poste au grade d'adjoint technique territorial à compter du 31/10/2024 et de créer un poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial à partir du 01/11/2024.

#### **Affaires diverses :**

■ **Robot tonte / terrain en herbe et abords stade de football**, deux propositions d'achat sont présentées au conseil municipal qui ne s'oppose pas à s'équiper de cet appareil. Une démonstration a été réalisée en juillet dernier et une autre démo est programmée semaine 41/42 pour le deuxième appareil proposé. Le choix n'est pas déterminé pour un achat ou un leasing. La décision sera prise ultérieurement.

▪ **Boulodrome**, les plans sont présentés au conseil municipal, des modifications seront apportées sur les matériaux de la structure. Le permis de construire sera déposé dès les éléments rectifiés.

▪ **Bloc bâtiment supérette et maison habitation**, le groupe de travail a réfléchi sur la question : Quels sont les besoins ?

- Réhabilitation de la supérette,
  - Demandes de logements pour les jeunes apprentis/stagiaires travaillant dans les entreprises de Montilliers,
  - Boutiques éphémères / locaux à dispositions,
  - Autres propositions...
- Travaux en deux tranches ?  
Décisions dans l'immédiat ?
- Prolonger le bail d'un an pour la maison d'habitation situé au 46 route d'Angers.
  - Se porter acquéreur du fonds de commerce, réhabiliter la supérette et y installer un(e) gérant(e).

#### **Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Employés municipaux** : un agent a demandé une mise en disponibilité d'une durée de deux ans.

♦ **Environnement** : un changement de passage de la collecte des déchets ménagers et bacs jaunes est prévu l'année prochaine.

♦ **Transition Écologique** : formation d'un groupe de travail au sein de Cholet Agglomération, sont nommés référents Olivier Turlais et Thierry Chauvigné.

♦ **PLUi-H** : le cabinet Atelier URBANOVA (Deux-Sèvres) épaula la Direction de l'Aménagement dans la finalisation du PLUi-H (arrêt de projet printemps 2025, approbation début 2026).

#### **Affaires diverses :**

▪ **Chemin piétonnier** : une étude va être demandée pour réaliser un routin le long de la RD748 de « La Promenade » jusqu'au passage piéton avant le garage.

#### **14 Novembre 2024**

Intervention d'Amélie FROUIN, coordinatrice lien social du centre socioculturel le Coin de la Rue. Présentation du projet France Services aux coins des Rues, qui s'inscrit dans la continuité de ce qui existe déjà dans le territoire. Ce projet en partenariat avec les mairies, et d'autres travailleurs sociaux va permettre 4 grands axes :

- Aller vers avec la création d'un réseau de bénévoles.

- La Mobilité verte, avec l'accès à la mise à disposition de véhicule en créant une caution solidaire.

- Faire Venir les habitants en créant un café des habitants pour faciliter le lien social.

- Accès aux droits en formant des agents de proximité pour accueillir, informer, orienter au mieux les administrés.

**1) Adhésion aux contrats collectifs de Prévoyance proposés par le centre de gestion**, le conseil accepte d'adhérer à ce dispositif de protection obligatoire au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune à partir de janvier 2025.

**2) Approbation de la convention de groupement de commandes pour la fourniture d'équipements de pré-collecte des déchets ménagers**, le conseil approuve la convention constitutive du groupement de commandes. Cholet Agglomération procède à l'organisation de l'ensemble des opérations.

**3) Vente d'herbes sur pied 2024**, il est décidé de vendre l'herbe sur pied des parcelles communales cadastrées selon l'indice 2024 = + 5,23%. Concernant les parcelles ayant fait l'objet de dégrèvement inondations en 2024, le montant en sera déduit :

▪ D n°409 à Rémy BRIAND = 81 € ; D n°904 à Mr Franckie BOISSINOT = 205 € ; B n°992, C n°62, C n°63, C n°64 à Vincent RENAULT = 220 € ; C n°282 GAEC LAMBERT = 330 €

**4) Création d'un poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial à compter du 01/12/2024**, en raison d'un accroissement d'activité.

**5) Redevance 2024 d'Orange d'occupation du domaine public – réseaux aériens et souterrains télécom**, l'opérateur verse à la commune la somme de 1 751, 72 € correspondant aux installations de télécommunication comptabilisées au 31/12/2023.

**6) Le conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2023 de Cholet Agglomération sur les prix et la qualité des différents services :**

- service assainissement
- service de la gestion des déchets
- service de l'eau potable

**CHOlet** ©  
agglomération

**7) Décision modificative n°3 Budget principal, un virement de crédits a été réalisé en section de fonctionnement pour émettre des écritures concernant une mensualité d'emprunts :**

Chapitre 011 article 60621 - 220,00 €

Chapitre 011 article 66111 + 220,00 €

Également en section d'investissement :

Chapitre 16 article 2188/243 – 20,00 €

Chapitre 16 article 1641 = + 20,00 €

**8) Décision modificative n°4 régularisation FCTVA sur le budget principal, inscription de crédits en dépenses et en recettes d'investissement de l'exercice 2024 :**

Investissement dépenses :

Chapitre 041 compte 2151 = 490 905,66 €

Investissement recettes :

Chapitre 041 compte 2128 = 490 905,66 €

**9) Chèques cadeaux des employés municipaux**, il est attribué un montant de 80,00 € par agent au prorata du temps d'activités de l'année en cours. Ils seront remis lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 19 décembre 2024.

**Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Cimetière** : un repas est offert aux bénévoles le 4 décembre pour les remercier de leur disponibilité et du travail fourni à l'entretien du cimetière.

♦ **Espaces-verts** : validation du devis pour remplacement des arbres au cimetière et de la haie rue des Arcades.

♦ **Information** : réunion le 20 novembre pour le choix de la page de couverture du bulletin municipal 2024.

♦ **Voirie** :

- **Piste cyclable Route de Valanjou**, fin des travaux prévu le 15/12/24.

- **Piste cyclable Vihiers-Montilliers**, travaux de busage commencés par l'entreprise BOUCHET, la fin des travaux est prévue fin 1<sup>er</sup> trimestre.

**Bâtiments** :

- **Boulodrome** ; le conseil valide les devis suivants de l'entreprise SAS GAUTIER, Menuiseries d'un montant de 13 421,54 € TTC, et Charpente d'un montant de 91 140, 44€ TTC. Des travaux de maçonnerie seront effectués par les bénévoles de l'association sports loisirs. Le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir par ARCHIDEA.

- **Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M)**, présentation du

projet (plan et façades) au conseil. Des réunions sont prévues pour la suite du projet et avancer dans les démarches.

- **Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys**, étant donné la différence de montant important entre l'audit réalisé et le résultat de l'avant-projet sommaire par le même organisme, une étude complémentaire est sollicitée.

**Affaires diverses :**

▪ **Robot tonte / terrain en herbe et abords stade de football** : le conseil préfère attendre le mois d'avril et voir d'autres modèles.

▪ **Banque alimentaire** : changement de locaux au 2 bis rue des Courtils à Vihiers. Le conseil municipal et les membres du CCAS sont conviés à visiter les nouveaux locaux le 10 décembre à 11h.

▪ **Parcelle C n°939 (ancienne carrière)** : le conseil émet un avis favorable pour inscrire ce site dans le périmètre de la transition écologique afin de recevoir du photovoltaïque solaire au sol.

▪ **CUMA** : est d'accord pour l'utilisation du broyeur d'accotements et du tracteur.

**12 décembre 2024**

**1) Tarifs communaux 2025** les prix des locations des salles municipales et des concessions du cimetière ont été revus avec une hausse de 1%. Le détail des tarifs paraîtra dans le bulletin municipal de 2024, distribué mi-janvier. Un nouveau flyer de communication sur la MCL sera réalisé prochainement.

**2) Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys**, le conseil valide à l'unanimité l'avant-projet sommaire pour un coût de 174 228,00 € TTC.

**3) Convention de cession 2025 de la SPAA**, le conseil adhère à la convention sur la modalité de recueillir les animaux et accepte la contribution financière de 248,80 € H.T soit 0,20 € H.T par habitant.



**4) Décision modificative n°5 Budget principal, un virement de crédits est nécessaire entre chapitre pour le paiement des factures à venir avant la fin de l'exercice 2024 :**

Des Chapitres 65 et 12 vers le chapitre 11 pour un montant de 16 000 €.

**5) Avis sur Installations Classées**, le conseil donne un avis favorable à l'augmentation de la capacité de production de l'activité fromagère de la société Fromagerie de Vihiers à Lys-Haut-Layon.

**6) Lotissement Le Lys**, suite à la modification du projet initial du lotissement portant de 14 lots à 21 lots. Le conseil valide le nouveau chiffrage du cabinet AIRGEO d'un montant de 3 850,00 H.T.

**7) Contrat d'assurance Groupe pour les risques statutaires 2025/2027**, le conseil n'a pas retenu l'offre du centre de gestion auprès de Groupama et opte pour la proposition YVELIN.

**8) Supérette Proxi**, la commune achète le fonds de commerce pour un montant de 15 000 € en sachant que le montant des loyers impayés au 31/12/2024 sera déduit de cette somme. Des réflexions sur le devenir sont en cours afin de garder notre commerce de proximité.

**9) Vente de Terrain**, le conseil accepte de vendre une bande d'environ 205 m<sup>2</sup> issue de la parcelle C n°0001 en limite de la propriété de Mr et Mme FRAPPREAU Pascal au prix de 7,50 €/m<sup>2</sup>. Les frais de bornage et de notaire seront à leurs charges.

**10) Attribution subvention piste cyclable**, dans le cadre du soutien aux projets cyclables des territoires mis en place par le département, concernant l'aménagement d'une piste cyclable reliant le centre bourg de Montilliers jusqu'à l'entreprise GROLLEAU et au stade, une subvention d'un montant de 33 600 € a été accordée en faveur de la réalisation de cette opération. Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention.

**Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

♦ **Le Coin de la Rue** : le centre social le Coin de la Rue va recevoir une subvention exceptionnelle de la CAF et de Cholet Agglomération pour lui permettre de rééquilibrer son budget.

♦ **Projet MAM** : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre le projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en MAM quelle que soit la décision de la Maison des Lucioles.

♦ **Retour sur les Portes Ouvertes de Banque alimentaire** : 135 familles accueillies au sein des nouveaux locaux qui fonctionnent sur le principe d'une Epicerie dirigée avec une participation financière des familles. L'association compte 38 bénévoles.

♦ **Espace-Verts** : la commission a validé un devis pour remplacer la haie de l'école et pour diverses plantations au niveau de la MCL, du Lavoir auprès des Pépinières SAS RIPAUD de Mortagne s/ Sèvre pour un montant de 1 173,92 € T.T.C. L'étude est toujours en cours pour l'achat d'un robot de tonte.

♦ **Service Economie de Cholet Agglomération** : des permanences pour notre secteur auront lieu à compter du 06/01/2025 en mairie de Lys-Haut-Layon, le lundi matin de 9h00 à 12h30 et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h00. Prise de RDV auprès de Mme Emeline JAUOEN au 02.44.09.26.30 ou par mail : ejaouen@choletagglomeration.fr

♦ **Fêtes et Cérémonies** : la cérémonie des vœux du maire aura lieu le dimanche 12 janvier 2025 à 10h à la MCL le Lys.

*Vous retrouvez l'intégralité des procès-verbaux sur le site de la commune.*



## Budgets

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			VOTES
Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes	
<b>BUDGET COMMUNE</b>						
1 213 737,98	723 675,60	490 062,38	672 254,81	1 200 315,09	- 528 060,28	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2022		183 082,01			481 182,99	
Résultats clôtures 2023		673 144,39			- 46 877,29	
Reste à réaliser			77 495,00	421 920,82	- 344 425,82	
<b>BUDGET LA FONTAINE</b>						
0,0	145 401,39	- 145 401,39	0,00	0,00	0,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2022		145 401,39			0,00	
Résultats clôtures 2023		0,00			0,00	
<b>BUDGET LA FONTAINE 2</b>						
31 407,55	31 407,55	0,00	29 815,13	31 407,55	- 1 592,42	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2022		0,00			- 29 815,13	
Résultats clôtures 2023		0,00			- 31 407,55	
<b>BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE</b>						
2 142,91	1 791,62	351,29	1 750,00	0,00	1 750,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2022		1 217,50			12 250,00	
Résultats clôtures 2023		1 568,79			14 000,00	
<b>BUDGET LE LYS</b>						
13 075,00	13 075,00	0,00	2 100,00	13 075,00	- 10 975,00	11 pour 0 abstention 0 contre
Résultats antérieurs 2021		0,00			- 2 100,00	
Résultats clôtures 2022		0,00			- 13 075,00	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023						
	Résultats CA 2022	Virement à la Section Invest. 2023 (1068)	Résultat de Clôture Exercice 2023	Restes à Réaliser 2023	Solde des Restes à Réaliser	Affectation du Résultat
Investissement	481 182,99		- 46 877,29	D = 421 920,82 R = 77 495,00	- 344 425,82	- 391 303,11
Fonctionnement	673 689,36	- 490 607,35	673 144,39			673 144,39
Affectation à l'excédent reporté en Recette de Fonctionnement (002)						= 281 841,28

BUDGETS PRIMITIFS 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 358 172,28 €	1 358 172,28 €	1 233 173,11 €	1 233 173,11 €
LOTISSEMENT LA FONTAINE II	239 129,59 €	239 129,59 €	121 902,14 €	121 902,14 €
PHOTOVOLTAÏQUE	4 068,79 €	4 068,79 €	15 750,00 €	15 750,00 €
LOTISSEMENT LE LYS	323 542,00 €	323 542,00 €	336 617,00 €	336 617,00 €

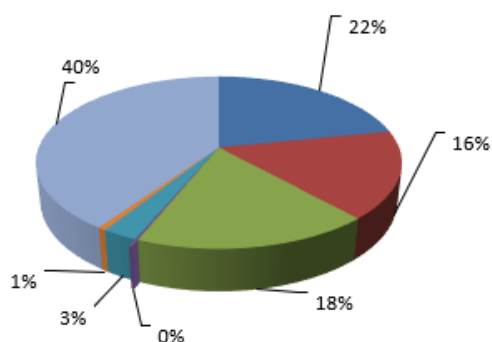




# BUDGET RÉALISÉS DÉPENSES / RECETTES 2023

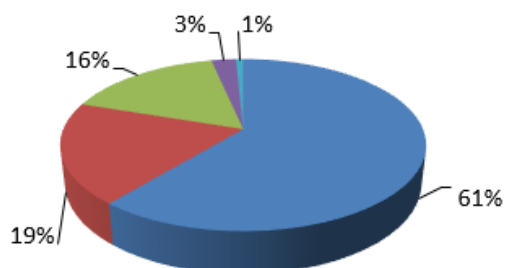
## FONCTIONNEMENT

**DÉPENSES** (montant total 1 213 738 €)



- CHARGES GÉNÉRALES 264 901 €
- CHARGES DE PERSONNEL 199 811 €
- SUBV. ASS. - PARTICIPATION 216 608 €
- CHARGES FINANCIÈRES - EXCEPTIONNELLES 2 931 €
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 32 054 €
- ATTENUATIONS DE PRODUITS 7 371 €
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 490 062 €

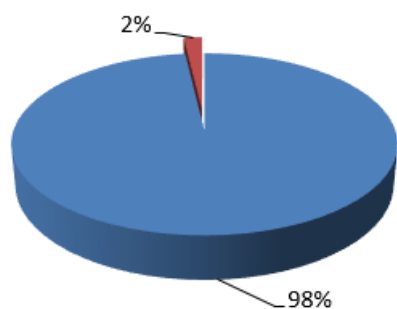
**RECETTES** (montant total 1 213 738 €)



- RESSOURCES FISCALES 740 802 €
- DOTATIONS - PARTICIPATIONS 231 701 €
- REVENUS IMMEUBLES + DIVERS 200 385 €
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE 31 512 €
- ATTENUATIONS DE CHARGES 9 338 €

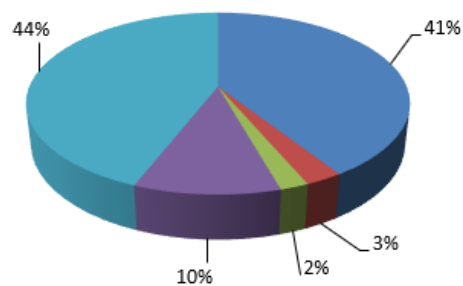
## INVESTISSEMENT

**DÉPENSES** (montant total 1 200 315 €)



- DÉPENSES ÉQUIPEMENTS 1 178 138 €
- EMPRUNTS 22 177 €

**RECETTES** (montant total 1 200 315 €)

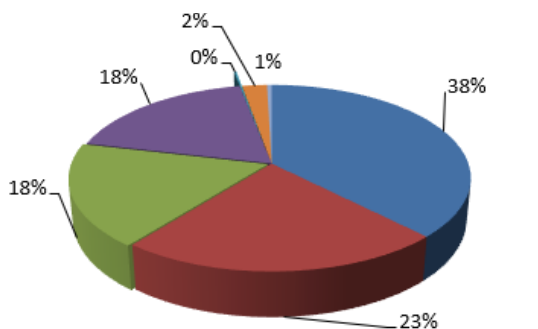


- EXCEDENT FONCT. CAPITALISÉ 490 607,00 €
- AMORTISSEMENTS - PRODUITS DE CESSION 32 054,00 €
- TAXE AMENAGEMENT + FCTVA 24 453,00 €
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 124 848,00 €
- DEFICIT D'INVESTISSEMENT 528 353,00 €

# BUDGET PRIMITIFS DÉPENSES / RECETTES 2024

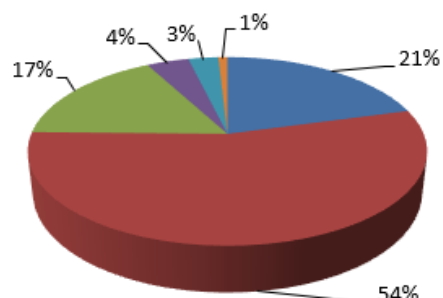
## FONCTIONNEMENT Primitif

**DEPENSES** (montant total 1 358 172 €)



- VIR. SECTION INVESTISSEMENT 511 595 €
- CHARGES GÉNÉRALES 312 300 €
- CHARGES DE PERSONNEL 244 221 €
- SUBV. ASS. - PARTICIPATION 249 168 €
- CHARGES FINANCIÈRES 3 098 €
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 31 790 €
- ATTENUATIONS DE PRODUITS 6 000 €

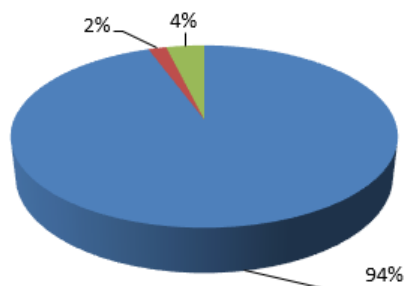
**RECETTES** (montant total 1 358 172 €)



- RESULTAT REPORTE 281 841 €
- RESSOURCES FISCALES 741 110 €
- DOTATIONS - PARTICIPATIONS 228 348 €
- REVENUS IMMEUBLES + DIVERS 55 503 €
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE 39 370 €
- ATTENUATIONS DE CHARGES 12 000 €

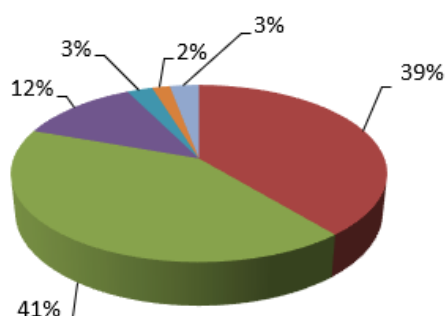
## INVESTISSEMENT Primitif

**DEPENSES** (montant total 1 233 173 €)



- DEPENSES EQUIPEMENTS 1 163 975 €
- EMPRUNTS 22 321 €
- DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 46 877 €

**RECETTES** (montant total 1 233 173 €)



- EXCEDENT FONCT. CAPITALISE 480 803 €
- VIR. SECTION FONCTIONNEMENT 511 595 €
- SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS 150 269 €
- AMORT. CHARGES A REPARTIR 31 790 €
- EMPRUNTS 22 321 €
- PRODUITS DE CESSION 36 395 €

## COMMISSIONS BÂTIMENTS – URBANISME / VOIRIE

### Commission Bâtiment/Urbanisme.

Dans un souci d'offrir les meilleurs services possibles au niveau des infrastructures communales, la commission bâtiments travaille sur 3 dossiers.

▪ **La réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistants Maternelles (MAM)** afin de répondre de manière efficiente aux besoins croissants de la population locale. Cette initiative s'inscrit dans une démarche proactive visant à soutenir les familles, à offrir un cadre sécurisé et stimulant pour les enfants. Nous sommes au stade de l'avant-projet sommaire (A.P.S).

▪ **La rénovation énergétique pour la Maison Commune des Loisirs le Lys (MCL)** en remplaçant la chaudière fioul par une pompe à chaleur Air/Eau, en alimentant les radiateurs hydrauliques par le PAC AIR/EAU, en remplaçant les centrales de traitement d'air (CTA) par des CTA double flux avec récupération d'énergie, en remplaçant les robinets thermostatiques sur les radiateurs hydrauliques et en remplaçant les luminaires par des LED. Le tout, bien sûr dans un but d'économie d'énergie. Nous en sommes au stade de l'avant-projet définitif (A.P.D).

▪ **La construction d'un boulodrome** avec un bâtiment de stockage pour une surface totale de 240 m<sup>2</sup>. Le permis de construire est déposé.



### Commission Urbanisme

Le lotissement la Fontaine II est aujourd'hui viabilisé et sur les 5 lots proposés, il en reste 3 à ce jour de disponibles au prix de 45,00 €/m<sup>2</sup>. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie. Les parcelles appartenant à Mme DELAUNAY, rue du Lys et rue de la Tannerie ont enfin été acquises et une fois le PLUI-H validé au niveau de Cholet Agglomération en 2025, nous pourrions poursuivre les démarches pour créer 2 nouveaux lotissements. Le lotissement du Lys avec 20 lots et le lotissement de la Tannerie avec plusieurs lots.

Philippe BERNARD.

### Commission Voirie

En complément de la réhabilitation de la place de l'église il a été décidé de poser une balustrade sur le mur de l'arrêt de bus, c'est l'entreprise SARL FREMONDIÈRE de Cernusson qui a été retenue pour la réalisation.



▪ **Retour sur l'Inauguration du centre-bourg.**



Le samedi 27 avril, Philippe BERNARD, maire de Montilliers entouré de 6 conseillers délégués ou vice-présidents de Cholet Agglomération, d'élus de la commune et de représentants de la société VIC-OUEST lors de l'inauguration du centre-bourg. Celle-ci représentait un moment privilégié de rencontre et permettait de constater que des réalisations concrètes étaient en prise directe avec les attentes des concitoyens.

▪ **Le Chemin des Quarts** a été reprofilé avec du sable de carrière.



## COMMISSIONS BÂTIMENTS – URBANISME / VOIRIE

▪ **Les chemins non-revêtus.** Suite aux nombreuses pluies, les chemins non-revêtus de la Croix des Martyrs, du Puy aux Moines et du Chemin du Bois Brulé ont été détériorés. Après validation de Cholet Agglomération l'entreprise TISSEROND est intervenue pour les reprofiler et refaire les fossés.



▪ **Route de Valanjou et Rue du Stade.** A la demande de l'entreprise GROLLEAU et un besoin pour l'accès au stade, il a été décidé de créer une piste cyclable, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Vic-Ouest de Chalonnes s/ Loire et après appel d'offres c'est l'entreprise TISSEROND qui a été retenue pour un montant de 138 045 € H.T sur celui-ci 33 600 € de subvention nous ont été accordés par le département. Les travaux sont en cours et devraient être terminés pour le début de l'année 2025.



▪ **Liaison Douce Montilliers/Vihiers.** A la charge de Cholet Agglomération une piste cyclable de 1,50 m de chaque côté de la 748 est en cours de réalisation, c'est l'entreprise BOUCHET TP d'Yzernay qui est chargée de la réalisation pour un estimatif de 534 000 € T.T.C. Le Département apporte une subvention de 40% du montant H.T des travaux soit 198 400 € et l'Etat verse une subvention au titre de la DSIL d'un montant de 120 000 €



Les travaux seront terminés fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



Thierry CHAUVIGNÉ,  
Adjoint à la voirie.

## COMMISSION ESPACES-VERTS

La commission valide les nouveaux projets d'aménagement des espaces publics de notre commune.

Elle se réunit une fois par an avec les employés communaux, pour faire un inventaire des besoins sur les différents sites.

En 2024, suite au nouvel aménagement de la traversée de Montilliers, nous avons réalisé de nouvelles plantations route d'Angers ainsi que dans le centre-bourg.

Comme chaque année, au printemps et à l'automne, les employés communaux ont réalisé le

fleurissement de la mairie, du bourg, du monument aux morts, du cimetière et de la salle des fêtes. Au fil du temps et des saisons, toutes ces réalisations contribuent à l'esthétique, au cadre et la qualité de vie de notre village.



Laurent BOSSOREIL,  
Responsable de la commission.

## COMMISSION INFORMATION

La commission a travaillé sur des supports qui puissent mettre en avant la commune lors de diverses manifestations associatives et communales.

Deux oriflammes et deux roll up ont été mis en forme et seront à la disposition des associations si elles le désirent pour leurs diverses manifestations.

La commission suite à diverses remarques, a pris la décision de revenir à la formule antérieure pour les vœux du maire, avec la participation active des associations et donc une prise de parole lors de la diffusion des diaporamas.

Le bulletin municipal sera désormais annuel, il sera le regard sur l'ensemble de l'année écoulée, vous pourrez faire paraître des articles plus complets agrémentés de photos.

Pour la diffusion des informations, la commune dispose de plusieurs supports de communication, comme le site internet, CityAll, la borne tactile sur la façade de la mairie, le flash info Montéglesiens et bien sûr le bulletin Municipal.

*Merci à tous et Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



Dominique MARTIN,  
Responsable de la commission.

## COMMISSION CIMETIÈRE

L'année 2024 a été particulièrement exigeante pour l'entretien des espaces verts, y compris pour le cimetière, un lieu de recueillement cher à notre communauté.

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux employés communaux ainsi qu'à l'équipe de bénévoles, toujours fidèles et engagés, qui ont œuvré avec dévouement pour maintenir ce lieu propre et accueillant. Leur travail constant, même face aux défis et au mauvais temps, est un exemple remarquable de solidarité et d'attachement à notre patrimoine.



préservation de notre environnement. Pour toute information, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.



Et pour les remercier, **un repas de fin d'année s'inscrivant dans la tradition** a été organisé le 4 décembre, dans une ambiance conviviale et agréable. Ce moment de partage a permis de souligner leur rôle précieux et leur implication tout au long de l'année.



Un immense merci à tous ceux qui, par leur engagement, participent à la préservation de nos espaces et de notre patrimoine.

Ensemble, nous construisons un environnement respectueux de notre histoire et accueillant pour les générations futures.

Édith GOUJON,  
Responsable de la commission.



Si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez rejoindre cette belle équipe, sachez que vous serez accueilli chaleureusement. Ce sera une occasion idéale de partager des moments d'échanges, tout en contribuant à l'entretien du cimetière et à la

## COMMISSION EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'année 2024 est écoulee et a été rythmée d'aléas tout au long de l'année. Malgré tout, la répartition des tâches est toujours bien définie :

Catherine gère l'accueil et la gestion administrative de la mairie.

Anne Sophie gère l'agence postale ainsi que l'accueil également de la mairie.

Chacune avec des tâches bien réparties, avec chacune leurs spécialités.

Hélène et Marie-Christine ont la gestion du nettoyage des salles : MCL, Joly-Bourg, mairie, bâtiments périscolaire, bibliothèque...

### Nos Agents Municipaux

Catherine  
et Anne-Sophie

Service  
Administratif



Fabrice,  
Christophe  
et Damien

Service  
Technique



Hélène  
et Sophie

Service Technique  
de surface



## Départ à la retraite

Après avoir passé 3 années au sein de la municipalité, Marie-Christine a pris sa retraite au 30/09/2024. Nous lui souhaitons une très longue et heureuse retraite, afin qu'elle puisse profiter pleinement.



Son remplacement est assuré par Sophie AUBIN, qui a rejoint l'équipe au 01/10/2024. Son temps hebdomadaire de travail a été revu à la hausse au vu de nouvelles missions qui lui sont confiées.

Fabrice et Christophe sont en charge de l'entretien des espaces verts et des bâtiments. Ils ont eu un début d'année bien occupé, car il a fallu pallier l'absence d'Etienne, qui depuis le 28/10/2024 a décidé de prendre une disponibilité de 2 années. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Son remplacement a été assuré depuis le mois d'avril par Damien GIRARD via le service d'Initiative emploi. Il a rejoint officiellement nos effectifs au 09/12/2024.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Sophie et Damien au sein de notre équipe, afin qu'ils trouvent plaisir à travailler au sein de notre commune.

Tous ces changements de personnel ont nécessité beaucoup de temps et d'énergie afin de trouver des solutions les meilleures et de respecter les exigences et les lois. Merci tout particulier à Philippe et Catherine pour leur aide et leur disponibilité.

Marie-Geneviève BOISSINOT,  
Responsable de la commission.

# COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

## RETOUR EN IMAGES



Comme à son habitude, l'année 2024 s'est écoulée avec les deux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

« Montilliers en Fête » le 12 juillet a connu un très bon succès avec la participation de nombreux Montéglésiens qui ont partagé un excellent repas. La fin de soirée a été couronnée par un feu d'artifice qui, de l'avis de tous, fut magnifique. Merci à tous les bénévoles des différentes associations pour leur participation, sans eux cette fête n'aurait pas pu avoir lieu.

La commission a fait le choix des illuminations de fin d'année avec la dernière année de contrat (sur 3 ans) avec la société ADICO. Nous avons été encore une fois très satisfaits comme nous le font savoir de nombreuses personnes.

Le sapin a fait son apparition sur la place le 16 novembre, un grand merci aux bénévoles et à l'entreprise Tisserond pour le prêt de matériel, son illumination parfaitement réussie le 29 novembre avec la participation de Montilliers Patrimoine.



Dominique Martin,  
Responsable de la commission.



## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

### Le repas des Aînés 2024.



Le 22 octobre 2024, le CCAS de Montilliers a une fois de plus démontré son engagement envers la communauté en organisant un repas convivial et chaleureux.

Cet événement a rassemblé 134 participants de tous âges, permettant de renforcer les liens sociaux et de partager un moment de bonheur.

Après un temps de prières à l'église, les invités ont été accueillis par une équipe de bénévoles souriants et dévoués.

Comme tous les ans le repas fût servi par une équipe de jeunes Montéglesiens qui furent généreusement récompensés par les convives

Le repas a débuté avec une délicieuse entrée « assiette Terre et Mer » mettant immédiatement les convives en appétit. Le plat principal, un dos de Merlu à la crème de poireaux et d'un écrasé de pommes de terre, a été unanimement salué.

Pour terminer ce festin en beauté, une Dacquoise aux fruits rouges a émerveillé les papilles des gourmands, un dessert clôturant ce repas sur une note sucrée.

Ce fût l'occasion de mettre à l'honneur notre centenaire Mme Desnos, ainsi que cinq personnes de 70 ans qui ont reçu des fleurs de la part du CCAS.

L'ambiance était à la fois festive et détendue. La convivialité et la joie de vivre étaient au rendez-vous, faisant de ce repas un moment privilégié pour tous les participants.

Cet événement est essentiel pour maintenir et renforcer le tissu social de notre commune. Le CCAS de Montilliers a une nouvelle fois prouvé son rôle crucial dans la promotion de l'inclusion et de la solidarité. Les participants sont repartis le cœur léger et le sourire aux lèvres, en espérant que de tels moments se répéteront souvent.

Le CCAS de Montilliers tient à remercier tous les bénévoles pour leur dévouement, sans lequel ce repas n'aurait pas été possible.

A l'année prochaine,  
Agnès Boisson.

## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

### Préparation des Colis de Noël

A Montilliers, la magie de Noël commence bien avant le 25 décembre. Chaque année, une équipe de bénévoles dévoués, que nous appelons affectueusement les « Petits Lutins », s'activent pour préparer des colis de Noël destinés à nos concitoyens à partir de 80 ans.



Ces petits lutins se sont retrouvés le samedi 14 décembre avec leurs sourires, leur bonne humeur et leur énergie sans faille pour préparer les 119 colis distribués ensuite auprès de nos aînés, pour leur apporter un peu de chaleur et de joie pendant la période des fêtes.



### Distribution des Colis de Noël

Le 17 décembre les membres du CCAS, accompagnés du Père et de la mère Noël sont venus à la maison de retraite distribuer à chaque résident un colis de fête accompagné par un grand karaoké au grand plaisir de chacun.



Agnès BOISSON.

# UNE NAISSANCE – UN ARBRE 2024

## Une Naissance - Un Arbre et Nouveaux Arrivants



Le samedi 23 novembre 2024 a eu lieu comme tous les ans la cérémonie « Une naissance, un arbre » organisée par la municipalité.

Elle tient à rappeler l'importance de cet événement qu'en plantant un arbre, nous célébrons la vie et l'engagement à offrir un avenir plus vert et plus durable à nos enfants.

Cette opération permet aux nouveaux nés de parrainer un arbre planté sur la commune symbole de vie et d'espoir.

En 2023, 8 enfants sont nés sur la commune, 3 d'entre eux avec leurs parents ont découvert leur arbre planté rue de la Paix.

Le temps de quelques photos, de retour à la Salle Joly-Bourg, où les enfants ont reçu un certificat de parrainage et un livre offert par la municipalité. Ce fût l'occasion comme tous les ans d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Un temps convivial offrant l'occasion à chacun de faire plus ample connaissance, de créer des liens et de partager des informations utiles sur la vie à Montilliers dans une ambiance détendue et chaleureuse.

La municipalité est impatiente de voir les nouveaux habitants s'épanouir et contribuer à la richesse de leur communauté.

À Montilliers nous croyons que chaque nouvelle arrivée est une opportunité de renforcer son tissu social, associatif et de bâtir un avenir commun, plus solidaire et dynamique.

### UNE NAISSANCE UN ARBRE

MR LE MAIRE EST HEUREUX D'OFFRIR A

**CHARLIE**

CE CERTIFICAT DE PARRAINAGE POUR UN "ROBINIA"  
EN TÉMOIGNAGE DE BIENVENUE  
DANS LA COMMUNE DE MONTILLIERS.

À MONTILLIERS, LE 23 NOVEMBRE 2024.

Montilliers

Agnès BOISSON,  
Responsable de  
l'action.

# SOLIDARITÉ LYS LAYON BOCAGE

## Banque Alimentaire

L'Association Solidarité Lys Layon Bocage gère et organise l'aide Banque Alimentaire sur le territoire du Vihierois (population de 14 000 habitants).

Au cours de l'année 2023, l'association a accueilli 138 familles ce qui représente 330 personnes (2.30% de la population du territoire).

Le mardi, chaque quinzaine, entre 49 et 72 foyers orientés par les travailleurs sociaux du territoire ont été reçus.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'accueil se déroule au 2 Bis Rue des Courtils à Vihiers.

L'association occupe à titre exclusif dans le bâtiment deux pièces aménagées en « magasin ».

Chaque après-midi d'ouverture, des travailleurs sociaux sont présents pour apporter de l'information sur l'accès aux droits avec France Service et sur les activités proposées par Le centre socioculturel le Coin de la Rue. Nous avons la présence ponctuelle d'Initiative Emploi, du secours catholique et depuis cette année du Planning Familial.

Le bureau et le conseil d'administration se réunissent régulièrement pour prévoir l'organisation et pour réfléchir à mieux adapter l'aide aux besoins des familles.

L'association dénombre 36 bénévoles et accueille à ce titre toute personne disponible 3 heures (matin ou après-midi) un mardi par mois.

Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau et venez nous rejoindre.



## Composition du bureau

<b>Président</b>	Hervé CHEPTOU - Nueil s/ Layon	06.72.05.46.17
<b>Vice-Président</b>	Dominique MARTIN - Montilliers	06.21.36.28.75
<b>Trésorier</b>	Philippe AUGEREAU - Coron	06.09.03.33.65
<b>Secrétaire</b>	Christine QUIGNON - La Plaine	06.80.50.33.55



Hervé CHEPTOU,  
Président.

## COMMISSION CULTURE

**Petits potins lyriques** fut le concert proposé par le Conservatoire du Choletais et la commune de Montilliers, dans le cadre de la saison culturelle "Itinérances".

Trois chanteuses lyriques (*Marie-Pierre BLOND, Véronique PATRIX, Virginie RABILLER*) et une pianiste (*Stéphanie MOREAU*), joyeuse bande de copines, se retrouvent en musique : confidences, conseils sentimentaux, tarots de Marseille et potins croustillants. On s’amuse, on pleure, on refait le monde et on trinque !

On y découvre une galerie de portraits, emplie d’éclats de voix, de tendresse et de bonne humeur !

Ce concert nous a fait revivre l’émotion des voix lyriques et les grands thèmes de l’opéra, la fantaisie burlesque avec la participation, entre autres, de Mr le Maire, les quiproquos de l’opérette et le swing glamour des chansons américaines.



Marie-Pierre BLOND (soprano) est également intervenue à l'école St Louis St Joseph pour proposer aux élèves de découvrir son univers « lyrique » et d'apprendre une chanson du répertoire.

Quelques résidents de la maison de retraite ont également pu assister aux répétitions du spectacle dans la journée.



Gladys REVEILLÈRE,  
Responsable de la commission.

# Urbanisme Montilliers 2024

## Les Permis de Construire

Délivrés en 2024

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
12/01/2024	Mr et Mme Philippe VIAU	Chemin du Bois Brûlé	Extension d'une maison d'habitation.
19/01/2024	SCI de la Tannerie		Construction d'ombrières avec panneaux photovoltaïques.
12/01/2024	Mr Damien CHARBONNIER	Route de Valanjou	Extension d'une maison d'habitation.
02/03/2024	Mr Neji BENJOMAA	Lotissement la Fontaine	Transformation d'un carport en garage.
06/05/2024	Mr et Mme Philippe VIAU	Chemin du Bois Brûlé	Agrandissement d'un garage.
14/06/2024	Mr Alain DROCHON	Rue du Chailloux	Construction d'une véranda.
11/12/2024	Mr Pierre-Marie DAVY	Lotissement la Fontaine	Démolition + Construction d'un abri de jardin plus grand.

## Les Déclarations Préalables

Délivrés en 2024

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
29/12/23	Mr Patrice ROUTHIAU	Chemin de la Répételière	Installation de panneaux photovoltaïques.
18/01/2024	Mr Damien LEGER	Rue du Petit Vihiers	Isolation extérieure.
31/01/2024	Mr Matthieu CHARBONNIER	Chemin du Balloir	Installation de panneaux photovoltaïques
04/02/2024	Mr Damien GODIN	Chemin du Mesnil	Installation de panneaux photovoltaïques
13/03/2024	Salon Courtes Mèches	Route d'Angers	Modification de façade
18/03/2024	SOLAR Family	Chemin du Mesnil	Installation de panneaux photovoltaïques.
20/03/2024	Mr Sébastien BOURASSEAU	Lotissement la Fontaine	Installation de panneaux photovoltaïques.

# Urbanisme Montilliers 2024

## Les Déclarations Préalables (suite)

Délivrés en 2024

Dates D'accord	Noms	Adresses	Travaux
20/03/2024	AXIANS MOBILE OUEST	Le Treillebour	Installation d'un relais Bouygues.
22/05/2024	Mr Paul-Henry COIFFÉ	Chemin des Bordages	Construction d'un abri de jardin.
26/04/2024	Mr Gabriel RENAULT	Chemin du Bois Brûlé	Installation de panneaux photovoltaïques.
08/05/2024	Mr Mickaël JAMIN	Chemin de la Varenne	Installation de panneaux monocristallins.
25/05/2024	Mr Jean-Louis BOURASSEAU	Rue de l'école	Modification d'une fenêtre en baie vitrée.
30/05/2024	Mr Pierre-Yves DAVY	Lotissement la Fontaine	Construction d'une pergola.
15/06/2024	Mr Dimitri ARGOULON	Chemin du Bois de la Roche	Installation de panneaux photovoltaïques.
16/06/2024	Agence ADRESSE pour Mme Marthe BIOTTEAU	Chemin de Boutronne	Réfection de la toiture.
15/07/2024	Mr Jonathan PELLETIER	Lotissement la Fontaine	Installation de panneaux photovoltaïques.
17/07/2024	Mr Eric BEDEL	Chemin des Brosses	Installation de panneaux solaires.
02/08/2024	Mme Catherine COUSSEAU	Route d'Angers	Réfection toiture et isolation extérieure.
09/08/2024	SA GROLLEAU	Chemin du Moulin de la Buie	Création d'une porte à la place d'une fenêtre – peinture façade.
09/10/24	SAS THEVENIN POUR Mme BOUTTIER	Place des Meuniers	Installation de panneaux photovoltaïques.
11/10/2024	Mr Ludovic PÉAUD	Rue des Futaies	Installation de panneaux photovoltaïques.
17/10/2024	Mr Bernard BREMOND	Chemin du Lavoir	Installation de panneaux photovoltaïques.
24/10/2024	EASY Solar pour Mme Valérie SOURICE	Rue du Prieuré	Installation de panneaux photovoltaïques.
27/10/2024	SCI CHARBONNIER	Route de Vihiers	Installation de panneaux photovoltaïques.
03/11/2024	Mr Jean-Marc CRAMOIS	Route d'Aubigné	Bardage en tôle.
07/12/24	SAS LUMOS pour Mr Jacques BODIN	Rue du Petit Vihiers	Installation de panneaux photovoltaïques.
08/12/24	STELLAR ENVIRONNEMENT pour Mr Jean-Christophe GAUTHIER	Chemin du Moulin neuf	Installation de panneaux photovoltaïques.

# Tarifs Communaux 2025

## Maison Commune de Loisirs « le Lys »

- Option 1 = salle bienvenue (215 m²).
- Option 2 = salles bienvenue et mélodie (550 m²).

Hors commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	274,00 €	840,00 €
Concours de belote		325,00 €
Manifestation association, C.E. (week-end et jours fériés)		440,00 €
Manifestation association, C.E. (hors week-end et jours fériés)		386,00 €
Vin d'honneur	189,00 €	320,00 €
Association à but non lucratif (assemblée générale, conférence) journée		289,00 €
Autocaristes, entreprises		804,00 €
Autocaristes, entreprises (hors week-end)		489,00 €
Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation	131,00 €	

Commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	215,00 €	604,00 €
Associations : concours de belote, concours de chants, loto, soirée dansante, après-midi dansant, utilisation à but non lucratif (journée)		178,00 €
Séance théâtrale (par séance)		131,00 €
Vin d'honneur	130,00 €	175,00 €
Gratuité pour la préparation la veille d'une manifestation		

Commune et Hors commune	
Réveillon professionnel	1 208,00 €
Répétition générale de spectacle (tarif applicable aux associations de la commune et hors commune)	131,00 €
Cautions à verser à la remise des clés hors régie	500,00 €
Cautions à verser à la remise des clés avec régie	1 000,00 €
Perte des clés	164,00 €
Location Tables rondes (15 tables de 8 personnes – tarif à l'unité)	10,00 €
Location vidéo projecteur et table de mixage par manifestation	40,00 €
- 50 % de réduction pour l'utilisation de la salle le 2 <sup>ème</sup> jour pour la même option	

## Salle Annexe de la Mairie

	Commune	Hors commune
Journée entière	102,00 €	153,00 €
Vin d'honneur	81,00 €	121,50 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	42,00 €
Cautions	100,00 €	



# Tarifs Communaux 2025

## Salle « Joly-Bourg »

	Commune	Hors commune
Mariage, Banquet, Soirée dansante privée	191,00 €	
Associations – manifestations à but lucratif		
• Week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	99,00 €	148,50€
• Hors week-end et jours fériés (Concours de belote, loto, tarot, ...)	51,00 €	76,50 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...)	Gratuit	61,00 €
Vin d'honneur	81,00 €	121,50 €
Journée de vente commerciale	116,00 €	174,00 €
Entreprise (Réunion, conférence, formation)	83,00 €	124,50 €
Caution	310,00 €	

### Pour tous : Salle Joly-bourg et Salle annexe de la Mairie

- **Location le lendemain** pour la même option : ½ tarif
- **Annulation de la réservation** : 50 % du tarif de location
- **Perte de clés** : 164,00 €
- **Nettoyage** complet de la salle obligatoire sous peine de retenue de la caution
- **Règlement et contrat** à remplir et à signer
- **Possibilité de prendre la salle la veille** pour préparation (selon disponibilité) : gratuit
- **50 % des arrhes** demandés à la signature du contrat pour la réservation.
- **Location forfaitaire pour livraison de tables + bancs** : 30,00 €
- **Bac de 50 couverts** (+ paiement vaisselle manquante) : 19,00 €

## Cimetière

Terrain	Le colombarium
Concession pour 30 ans ..... 67,00 €	Concession pour 30 ans ..... 378,00 €
Concession pour 50 ans ..... 92,00 €	Concession pour 50 ans ..... 592,00 €
Concession pour emplacement enfant est de 50% du tarif ci-dessus	
Cavernes (4 urnes)	Jardin des Souvenirs
Concession pour 30 ans ..... 664,00 €	Concession pour 30 ans ..... 82,00 €
Concession pour 50 ans ..... 868,00 €	Concession pour 50 ans ..... 102,00 €

## Photocopies

Format A4 et A3 noir et blanc à l'unité ..... 0,40 €  
 Format A4 et A3 couleur à l'unité ..... 1,00 €  
 Recto/verso ..... le double du format simple

# État civil 2024

## Naissances

Zélie COIFFÉ – le 17 février – Chemin des Bordages  
Gabriel BOURASSEAU – le 18 mars – Route de Mâchelles  
Tayem SAÏNDOU – le 21 mars – Rue du Chailloux  
Camille LEGEAY – le 11 avril – Rue de la Fontaine  
Elie CHARBONNIER – le 23 mai – Rue de la Fontaine  
Manoé PROUTIÈRE – le 16 juin – Route d'Aubigné  
Alice SURGET – le 10 juillet – Chemin des Bordages  
Louise CHARBONNIER – le 12 septembre – Chemin du Balloir



« Nos félicitations  
aux heureux parents »

## Mariages

Simon FONTENEAU et Emmanuelle FISCHMANN – le 22 juin  
Matthieu CHARBONNIER et Justine LAMEK – le 29 juin  
Johnny FONTENEAU et Ophélie CASSET – le 27 juillet  
Romain BOUDIER et Charline BERNIER – le 3 août  
Eric BEAUMONT et Laurayna MBOUGHOU MBA – le 3 août  
Simon LANDRY et Raphaëlle EUDIER – le 17 août  
Alain COCHARD et Sylvie CRÉPEAU – le 28 décembre



« Nos félicitations  
Et nos meilleurs vœux  
de bonheur aux mariés »

## Décès

Marie-Elise ROULLIÈRE – le 14 janvier – 71 ans – Chemin de la Montée  
Renée PARENTEAU – le 21 janvier – 89 ans – Maison de retraite  
Jeannine CHARGÉ – le 23 janvier – 82 ans – Maison de retraite  
Odette DUPRÉ DE BOULOIS – le 25 janvier – 86 ans – Rue du Romarin  
Michelle CESBRON – le 7 février – 83 ans – Maison de retraite  
Marie FERCHAUD – le 10 février – 101 ans – Maison de retraite  
Jean DÉBARD – le 4 mars – 90 ans – Rue du Lys  
Renée MATIGNON – le 25 avril – 102 ans – Square de l'Abbaye  
Gérard MAROLLEAU – le 7 mai – 79 ans – Rue du Stade  
Louis NAIN – le 28 mai – 90 ans – Maison de retraite  
Louis AUDUREAU – le 4 juillet – 91 ans – Maison de retraite  
Marcelle SIMONNEAU – le 23 août – 92 ans – Maison de retraite  
Marie-Thérèse MARTIN – le 18 septembre – 85 ans – Chemin de la Maison Neuve  
Pierre MARTIN – le 7 octobre – 91 ans – Maison de retraite  
Marie-Louise PÂQUEREAU – le 28 octobre – 100 ans – Maison de retraite  
Charles BROSSARD – le 3 novembre – 93 ans – Maison de retraite  
Gabriel FARDEAU – le 28 novembre – 95 ans – Maison de retraite  
Marie-Thérèse REULIER – le 8 décembre – 94 ans – Maison de retraite  
Marie-Louise ROUILLIER – le 10 décembre – 84 ans – Maison de retraite  
Marie- Madeleine MAROLLEAU – le 29 décembre – 92 ans – Maison de retraite



« Nos sincères  
condoléances aux  
familles des défunts »

# MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE



La commune de Montilliers a tenu à féliciter ses 6 apprentis médaillés depuis 2021 à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée en mairie le vendredi 5 juillet.

Ces 6 jeunes Montéglesiens ont tous participé avec succès à différents concours départementaux, régionaux et nationaux.

- **Léonie POUPARD**, médaillée d'or départementale dans la catégorie métier de la mode et du vêtement en 2024.
- **Romane MARTIN** a reçu le prix du meilleur apprenti départemental des pâtisseries en 2022.
- **Lysiane RÉVEILLÈRE** a obtenu la médaille d'or départementale et régionale de meilleur apprenti en lunetterie en 2024.
- **Baptiste GALARD**, médaillé d'or des meilleurs apprentis chaudronniers de France en 2021 et médaille d'argent départemental en 2024.

▪ **Martin GODET**, médaillé d'argent en mécanique en 2022.

▪ **Logan DAMERVAL**, médaillé d'argent en mécanique en 2022.

### Félicitations et bravo à nos 6 lauréats :

« Quel que soit votre niveau et quelle que soit la médaille obtenue, vous avez fait preuve d'envie et de motivation, à titre personnel et pour votre avenir professionnel. Vous avez concouru au niveau départemental, régional et national en réalisant une œuvre dans votre discipline. Vous valorisez notre commune et en tant que jeunes motivés et bien formés, un bel avenir se dessine devant vous ».

Philippe BERNARD.

# LA MAISON DES LUCIOLES

## RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS, SORTIES

La Maison des Lucioles est une Maison d'Assistantes Maternelles qui accueille des enfants de 0 à 4 ans.



Elle est ouverte du lundi au jeudi de 7h00 à 18h30 et de 7h00 à 18h00 le vendredi.

▪ Voici nos coordonnées : 02.41.70.63.33  
[maisonslucioles@sfr.fr](mailto:maisonslucioles@sfr.fr)

A la MAM, on fait différentes activités comme dessin, gommettes, peinture mais aussi motricité, transvasement, pâtisserie, pâte à modeler et bricolage selon les événements et les saisons. (Couronne pour la galette, fête des pères, fêtes des mères, pâques, l'automne, Noël,)

Et, à la MAM, on aime bien sortir, faire des balades. L'été on va jouer au sable sur la plage de Montilliers, on fait même un pique-nique mais cette année, il n'a pas fait assez beau pour le faire dehors alors tant pis on l'a fait à la maison !

Nous continuons d'aller rendre visite aux petits moutons, nous sommes toujours bien reçus !

Nous participons également aux activités organisées et proposées par le relais petite enfance, elles sont très diversifiées et Laura sait bien les animer. On fait de la musique avec Lionel, on chante. On fait de la motricité,

du transvasement, de la pâtisserie. On a même participé à un spectacle où il y avait des animaux que l'on pouvait regarder mais aussi caresser. C'était chouette !

Nous allons également « Au mille pattes » pour les rencontres organisées par l'AFAAM. On aime bien y aller, les activités proposées sont très sympas. Il y a même eu un spectacle, c'était trop bien.

Pour fêter l'été, nous proposons un apéro à la MAM avec toutes les familles. C'est toujours un moment agréable pour nous de se réunir tous. Cela permet de transmettre des informations concernant le fonctionnement de la MAM, les projets et de faire un point sur les départs et les futures arrivées d'enfants.

Les Assistantes Maternelles de la MAM.

# L'ÉCOLE ST LOUIS ST JOSEPH

L'école accueille cette année 76 élèves avec une équipe éducative de 8 personnes (5 enseignantes, 2 ASEMS, une AESH) pour 4 classes.

Le début de l'année a été marqué par une rencontre dès la première semaine avec tous les acteurs de l'école pour présenter le nouveau règlement intérieur élaboré avec des parents d'élèves en 2023. Cette rencontre qui a réuni beaucoup de parents a permis de présenter le fonctionnement de l'école. Elle a permis de rappeler combien il est important et possible d'investir un peu de son temps pour la vie de l'école.

**La nature au cœur de cette nouvelle année scolaire.**



Le thème choisi par l'équipe pédagogique est la découverte des 4 éléments.

Deux classes cette année ont démarré l'école du dehors le vendredi au parc du Prieuré et à l'étang des Prés Naiteaux. La nature devient outil d'étude. Il faut jouer avec la météo du jour : vent, pluie, soleil, fraîcheur du matin...

## Projet solidarité

Le vendredi 18 octobre, l'école a participé à l'opération « Mets tes baskets » pour l'association ELA qui aide à financer les recherches pour lutter contre la leucodystrophie, une maladie génétique qui touche le système nerveux. L'école s'est donc retrouvée à l'étang des Prés Naiteaux et les enfants de la PS au CM2 ont pris à bras le corps le défi de courir le plus longtemps possible autour de l'étang. Ce même jour, Emma, une ancienne élève, atteinte de leucodystrophie, est venue à l'école pour échanger avec eux sur les effets de cette maladie.



## Mets Tes Baskets

POUR L'ASSOCIATION ELA



L'opération a permis de récolter 1 000 €.

Un grand merci à tous pour ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation.

## Partenariat avec la maison de retraite

Les interactions avec le Prieuré se développent de plus en plus. Le restaurant scolaire du Prieuré a organisé le premier repas intergénérationnel de l'année : enfants, adultes de l'école et les résidents du Prieuré se sont retrouvés pour partager le déjeuner et échanger sur un passé parfois bien lointain pour les jeunes enfants. Des chants des élèves ont clôturé ce repas.



Le rendez-vous est pris pour un second repas intergénérationnel le 1<sup>er</sup> avril 2025.

# L'ÉCOLE ST LOUIS ST JOSEPH

## Arbres Centenaires

L'association du patrimoine de Montilliers a sollicité les élèves de la classe des CM1-CM2 pour parrainer les personnes centenaires du Prieuré. 7 élèves se sont portés volontaires et ont rencontré chacun personnellement un ou une centenaire Le 30 novembre, ils étaient présents pour lire un texte à l'occasion de la plantation des arbres des centenaires au Prieuré.

En classe, ce projet a été l'occasion de travailler sur le temps qui passe et de découvrir les événements qui s'étendent sur la durée d'un siècle.

## Chorale de Noël



Les élèves de l'école et la chorale de Montilliers se sont associés pour chanter ensemble à l'église de Montilliers le 29 novembre à l'occasion de l'illumination du sapin de Noël organisé par l'association du

patrimoine et du marché de Noël organisé par l'APEL de l'école.



## Prochains rendez-vous en 2025

- ⇒ Portes ouvertes de l'école : samedi 1<sup>er</sup> février.
- ⇒ Kermesse : samedi 28 juin.

Marie-Jo BOUYER  
Directrice de l'école.

## APEL DE L'ÉCOLE DE MONTILLIERS

L'année 2023/2024 s'est terminée avec une belle kermesse le 22 juin dernier. L'occasion pour les familles de se retrouver ensemble sous la thématique du sport. Merci à tous pour le succès de cette belle fête.

3,2,1 c'est parti !  
l'équipe APEL de l'école de Montilliers est sur les chapeaux de roues pour cette nouvelle année !



Diverses actions sont mises en place pour récolter des fonds afin d'aider l'école et le corps enseignant à mettre en place des moyens nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement et apporter une scolarité adaptée auprès de nos enfants :  
Nous avons déjà appuyé sur l'accélérateur avec nos premières manifestations qui ont rencontré un franc succès.

## Une rentrée sous le signe de la convivialité

Une réunion de rentrée obligatoire a été organisée pour présenter l'école, son fonctionnement et son organisation mais aussi les bureaux APEL/OGEC. La soirée s'est terminée par un moment de partage et de rencontre autour d'un verre de l'amitié. Une année qui s'annonce festive et chaleureuse.

## Loto de l'école

Dimanche 20 octobre à 14h, la salle MCL le Lys de Montilliers s'est bien remplie. Manon loto a animé ce super loto et les lots ont été très appréciés par les joueurs. Une deuxième édition qui fut honorée au-delà de nos espérances. On a donc décidé de renouveler cette journée pour l'année 2025, rendez-vous le dimanche 19 octobre 2025.

# L'ÉCOLE ST LOUIS ST JOSEPH



Vendredi 29 novembre, Montilliers était en fête.

L'école a organisé avec la chorale de Montilliers des chants dans l'église. Nos enfants ont pu exprimer leurs douces voix pour le bonheur de leurs proches. Montilliers Patrimoine a illuminé le sapin de Noël dans la plus belle des traditions et a offert le vin chaud afin de réchauffer les cœurs. La soirée s'est poursuivie avec le marché de Noël de l'APEL où de nombreux artisans créateurs ont exposé leurs superbes créations. La fête a battu son plein jusqu'à 22h30.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur c'était une belle soirée conviviale et chaleureuse. On vous dit « à l'année prochaine ».



## Nos prochaines actions pour 2025

⇒ Une vente de fromage (raclette) sera organisée début février.

⇒ Une vente de gâteau BIJOU sera mise en place fin mars.

⇒ Un marché de printemps en avril.

⇒ Vendredi 25 avril : La boum du Carnaval, une soirée qui s'annonce riche en émotions. Les enfants seront conviés à leur première boum de l'école. Dress Code : venir déguisé pour s'amuser toute une soirée entre amis et en famille.

18h/21h la boum battra son plein et pour les moins fervents de la danse, des jeux de société Oika Oika seront à votre disposition pour jouer en famille. Buvette et restauration sur place afin de partager un moment sympathique.

⇒ Samedi 28 juin : l'incontournable Kermesse de l'école, venez nombreux profiter d'une belle journée conviviale en famille ou entre amis.

Enfin nous sommes ravies d'accueillir des nouveaux parents au sein des bureaux de l'école pour cette nouvelle année :

- Maëlle RAIMBAULT (membre APEL).
- Gaëlle DESNOUHES (membre OGEC).

Pour rappel, l'école St Louis St Joseph est un établissement scolaire actif, soucieux du bien-être de nos enfants, de leur scolarité et à l'écoute de leurs besoins avec l'aide de groupes de parents motivés et dynamiques, nous avons besoin de vous !

Venez rejoindre les équipes APEL ou OGEC afin de participer activement à la vie de l'école.

Nous avons également besoin de « parents dynamiques » pour nous aider ponctuellement lors de nos manifestations et partager avec nous un moment convivial.

Merci pour votre lecture et vos participations tout au long de l'année.

L'équipe APEL de l'école St Louis St Joseph.

## CLUB DE SCRABBLE « AUX MILLE MOTS »

Notre saison 2023/2024 a commencé le lundi 4 septembre 2023 avec 13 membres au premier trimestre. Deux nouveaux membres nous ont rejoints au cours des deux trimestres suivants, portant notre effectif à 15. Au cours de cette saison, nous avons accueilli pour la troisième fois le championnat régional des Pays de la Loire de Scrabble duplicate, qui s'est tenu à la salle MCL le Lys le 3 mars 2024. 139 joueurs étaient présents. Notre club a été bien représenté, avec deux de nos membres, Anne et Georges, réussissant à se qualifier pour le championnat de France à Vichy, où Georges Métayer a obtenu une excellente quatrième place dans sa catégorie.

Nouvelle réussite pour ce championnat remerciements à tous les membres du club et bénévoles qui étaient là pour gérer l'organisation.



Nous avons également pris part à un tournoi à Trémentines, et nous avons été accueillis chaleureusement. Chaque participant a reçu un joli cyclamen ainsi que quelques petites douceurs ! La fin de notre saison s'est conclue par un pique-nique suivi d'une partie Joker.

La nouvelle saison 2024/2025 a déjà commencé depuis le lundi 9 septembre 2024, avec 14 licenciés, et nous espérons accueillir encore plus de passionnés parmi nous !

Nous avons organisé une journée portes ouvertes pour faire découvrir le Scrabble duplicate le samedi 12 octobre 2024. Au programme, des petits jeux de réflexion et des parties pour les débutants afin de mieux comprendre le duplicate, mais malheureusement, il y avait peu d'intéressés.



Nous continuons nos rencontres aux horaires habituels :

- Le lundi soir à 20h et le mardi après-midi à 14h30 dans la salle annexe de la mairie à Montilliers.
- N'oubliez pas que les trois premières séances sont gratuites pour vous permettre de découvrir ce jeu.

### Historique

« L'Europe sera lente à s'engouer pour ce jeu.

La version francophone est créée en 1955. Le jeu devient populaire en France à partir de 1965 grâce à des animations dans les villages du Club Méditerranée. La pratique du Scrabble s'organise en clubs puis en fédérations au début des années 1970, autour du Scrabble duplicate, la formule de jeu qui élimine le hasard, inventée par le Belge Hippolyte Wouters. Un tournoi rassemblant 11 joueurs à Cannes en 1972, sera plus tard considéré comme le premier Championnat du monde de Scrabble francophone. En dehors des clubs, le Scrabble classique reste toutefois la forme de jeu pratiquée et connue de tous ».



*Le bureau.*

M-C CHAUVIGNÉ.



# FAMILLES RURALES

## ▪ Voyage lecture « Colorissimots »



Cette année, les enfants de maternelle en ont vu de toutes les couleurs ! Ils ont joué avec des livres bariolés, rencontré des personnages au pays des couleurs et en ont pris plein les yeux. Ce voyage proposé par le réseau des bibliothèques de Cholet agglomération s'est clôturé à la salle du Lys à Montilliers.

Eh oui ! C'est Pic Pic le moustique qui a été élu par la classe de petite et moyenne section de l'école St Louis de Montilliers accompagné de leur mascotte Arc-en-ciel. A l'aide d'une jolie chanson, ils ont fait part de leur choix aux autres élèves des deux écoles de Tigné. Bravo à tous les enfants et aux enseignants pour ce partage plein d'enthousiasme.

Christine BUYSE.

## ▪ Art Floral :

Quel plaisir de réaliser un joli bouquet d'automne. 15 personnes étaient présentes entourées de Mr RANNOU.



## ▪ Art Floral de Noël



## ▪ Danse en Ligne : Repas de fin de saison.

Cette année nous avons plus que doublé nous sommes 25 danseurs dont 2 hommes.



▪ **Soirée code de la route** : Un petit rappel du code de la route fait du bien à tout le monde jeunes et moins jeunes. Bravo à Nathan ROUET 16 ans qui a gagné le code en ligne d'une valeur de 290 € chez DEROUET Formation.



▪ **Atelier Culinaire** : Merci Stéphane pour cette matinée cuisine. Nous avons réalisé de la pâte feuilletée salée et sucrée Nos papilles étaient ravies.



## FAMILLES RURALES

▪ **Théâtre « Feu d'artifice » de Noël PIERCY** : Sylvain, employé de maison d'Eve, profite du voyage de sa patronne pour louer la villa et compte passer des vacances en amoureux avec Valentine qui n'est autre que la nièce d'Eve. Mais un imprévu va perturber les plans de Sylvain. Non seulement, Eve ne part pas, mais en plus elle invite plusieurs de ses amis dans sa villa. Tous ces personnages venant de milieux différents, vont se retrouver. Le choc sera rude !



Merci d'être venus si nombreux cette année. La pièce a attiré 1 706 spectateurs. Familles Rurales a fait un don de 1 500€ à l'association RÊVE qui essaie de réaliser le rêve des enfants très gravement malades.



### ▪ Soirée de Familles Rurales



### ▪ Foyer des Jeunes :

Le vendredi 20 décembre, nous inaugurons foyer des jeunes Vianney REVEILLERE et Anaïs GUILLET sont les présidents. Bravo et merci à tous ces jeunes pour leur joie et leur dynamisme.



Béatrice HERVÉ.

# L'AMICALE ST JOSEPH

L'Association de l'Amicale des anciens élèves et amis de l'École Saint-Joseph, propriétaire de la maison située au 35 route d'Angers à Montilliers, comme en atteste l'acte authentique publié dans le Journal Officiel de 1938, envisage un projet de réhabilitation pour ce logement fin 2022. La dernière location de ce bien remonte à juillet 2021. Après une réflexion approfondie du conseil d'administration, une proposition de réhabilitation a été soumise.

Ce projet est confié au cabinet d'architecture **Lieux Équations**, dirigé par Monsieur François Narbonne, qui suit le chantier. Il est décidé de diviser le logement en deux unités distinctes. Dans ce contexte, la gouvernance a rencontré la banque et la Mairie de Montilliers, laquelle soutient activement le projet. (Délibération prise par le conseil municipal du 8/10/2023).

Alter Public, en partenariat avec Cholet Agglomération et les autres organismes du département de **Maine-et-Loire** et l'**ANAH** (Agence Nationale de l'Habitat), offre des aides financières pour soutenir les projets de réhabilitation, en particulier pour les propriétaires souhaitant améliorer ou adapter leurs biens immobiliers.

Face à cette opportunité, l'Amicale a donc décidé de monter un dossier pour solliciter ces aides disponibles. Ce dossier permettra d'officialiser la demande de subvention et de répondre aux critères d'éligibilité requis essentiels au bon déroulement du projet.

Les étapes clés de ce dossier incluront :

**1.Présentation détaillée du projet de réhabilitation**, avec des objectifs clairs sur l'amélioration du patrimoine.

**2.Justificatifs financiers** (budget prévisionnel, répartition des financements) démontrant la faisabilité économique du projet.

Dans le Choletais, une seule association, l'Amicale des anciens élèves et amis de l'École Saint-Joseph, a entrepris ce dispositif. Le fait que l'Amicale soit la seule association du secteur à initier un tel projet souligne **son rôle pionnier** et pourrait inspirer d'autres associations locales à envisager des démarches similaires.

Une fois le dossier validé par l'ensemble des organismes, des démarches administratives importantes restent à accomplir par le secrétariat de l'Amicale, comme ces différentes étapes :

**1.Demande de numéro SIRET** auprès des services des impôts pour officialiser l'existence de l'association, en tant qu'entité pouvant gérer un projet immobilier.

**2.Obtention d'une attestation simplifiée pour la TVA à taux réduit de 10 %** applicable aux travaux de réhabilitation, afin de bénéficier de ce taux avantageux.

**3.Demande de raccordements** aux différents réseaux :

- Branchement pour l'eau et l'assainissement Véolia.
- Raccordement électrique et à la fibre.

**4.Obligation de comptabilité certifiée** : pour pouvoir prétendre à un prêt bancaire, une comptabilité certifiée est nécessaire, impliquant la gestion par une agence comptable agréée. Cela assurera transparence et conformité financière, élément essentiel pour les partenaires financiers.

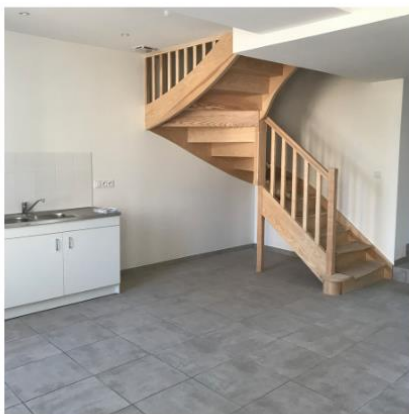
Les travaux ont donc commencé au dernier trimestre 2023, avec huit entreprises sélectionnées pour mener le projet à bien. Le budget total, incluant les raccordements, est d'environ 250 000 €. Son financement repose donc sur un emprunt de 173 000 €, une subvention de 68 000 €, et un autofinancement de 9 000 €, assurant ainsi la couverture du budget total.

Le chantier a bénéficié de l'engagement remarquable des bénévoles de l'association. Grâce à leur dévouement, de nombreuses étapes du chantier ont été réalisées avec succès, permettant ainsi de réduire significativement les coûts du projet. Leur travail, allant du démontage des anciens réseaux électriques et de chauffage, à la suppression des anciens plafonds, cloisons, cheminées et murs, ainsi qu'au nettoyage des tuiles, de la cour intérieure, et au nettoyage final du chantier, a été exemplaire. Leur contribution a été un pilier essentiel pour la concrétisation de ce projet ambitieux.

## L'AMICALE ST JOSEPH

Nous remercions également chaleureusement les membres du bureau, qui ont assuré avec rigueur le suivi des travaux et la gestion administrative. Leur dévouement et leur professionnalisme ont permis d'avancer avec sérénité, tout en garantissant le respect des délais et des budgets.

À toutes et à tous, un immense merci pour cette réussite collective. Ce projet n'aurait pas été possible sans votre travail acharné et votre esprit de solidarité. Nous sommes fiers de cette belle démonstration de coopération et de soutien, qui marque un nouveau chapitre pour notre association et notre patrimoine.



### Tournoi de Tac Tik

Une première pour l'Amicale St Joseph, elle s'est lancée un défi :

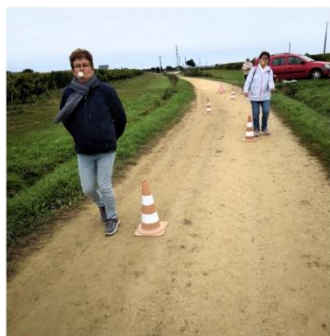
Organiser un tournoi de tac tik le 18 octobre dernier, cela a été un vrai engouement 60 équipes ont répondu présents. Un public de toute génération, tout le monde est reparti avec un lot. Sur cette belle réussite, on vous dit à l'année prochaine.



Alain RÉVEILLÈRE – Le Président.

# MONTILLIERS PATRIMOINE

## RETOUR EN IMAGES



Cette année a enfin vu l'aboutissement du projet sur les panneaux signalétiques commencé en 2020 et mis en pose durant la période COVID. La présentation des panneaux à la municipalité s'est déroulée le 15 mars puis ceux-ci ont été installés en juin aux endroits prévus avec les agents communaux.

Un grand merci à tous les protagonistes qui ont permis la concrétisation de ce projet.

■ **Notre balade Montéglésienne** a eu lieu le dimanche 29 septembre sans pluie mais avec froidure. Merci aux 28 adultes et 8 enfants qui ont répondu au questionnaire proposé tout en se baladant et en participant aux différents jeux du parcours. Merci aussi aux bénévoles et aux membres du bureau qui ont assuré l'organisation de la journée. Comme l'année dernière, nous avons eu 3 gagnantes qui se sont vu remettre des paniers gourmands lors du verre de l'amitié qui a clôturé cette matinée. Toutes nos félicitations à tous.

■ **Noël en lumière** a été fêté le vendredi 29 novembre avec un temps froid mais agréable.

Les chants des enfants de l'école et des chorales montéglésiennes ont superbement résonné dans une église bien remplie avant l'illumination de la mairie, du parvis et du sapin, roi de la soirée. Cette belle lumière nous a accompagnés lors de la dégustation du chocolat et vin chaud offerts par l'association et pendant le marché de Noël organisé par l'APEL de l'école. Des producteurs locaux, des artisans et une dégustation de fouées étaient proposés sans oublier la visite du Père Noël qui a enchanté petits et grands.

Un grand merci à la municipalité, aux agents communaux, aux enseignantes, aux chorales de Montilliers, aux enfants et parents, aux anciens de la maison de retraite, à leurs accompagnateurs et à tous ceux qui sont venus. La réussite d'un tel événement dépend de tous.

## MONTILLIERS PATRIMOINE

■ Le samedi 30 novembre a eu lieu un événement peu commun : la plantation d'arbustes pour chaque centenaire de l'EHPAD.

En effet, comme cela n'avait jamais été fait, 8 centenaires qui ont résidé ou résident à l'EHPAD ont été mis à l'honneur avec leur accord et celui des familles. Ces personnes concernées sont : Mme Paulette POLLEAU (1915-2022), Madame Marie FERCHAUD (1922-2024).

Madame Renée MATIGNON (1922-2024), Madame Marie-Louise PAQUEREAU (1923-2024),

Monsieur Léon DEROUINEAU né en 1920, Madame Gilberte REVET née en 1920, Madame Marie-Jeanne DESNOS née en 1924 et Madame Huguette NOËL née en 1924. Tout cela a pu être possible grâce au partenariat entre l'EHPAD, (merci à Mesdames Mathilde SOCHELEAU et Béatrice CHARRIER) l'école St Louis St Joseph (merci à Mesdames Marie-Josèphe BOUYER et Alexia COSSAIS) et l'association Montilliers Patrimoine instigatrice de cette fête sur une idée originale de Monsieur Gérard BOUSSION.

Chaque centenaire a été parrainé par un ou deux enfants volontaires de la classe de CM1/CM2 qui ont pu leur poser directement des questions simples sur la vie de cette personne. Un petit film a été réalisé par Monsieur Jean-Louis GODET des "Vidéastes Amateurs Vihiersois".

Les 8 arbustes dont une partie a été offerte par Monsieur Philippe GAUDIN de "Nature et Création" ont été plantés derrière la salle du "Pot âgé" dans le jardin du Prieuré. Avec l'aide de Monsieur Benoit PAYRAUDEAU, membre du personnel de l'EHPAD et dans une belle ambiance, les familles des centenaires et les enfants n'ont pas hésité à utiliser pelles et crocs pour mener à bien ces plantations.



Un film a été réalisé par Monsieur Jean-Louis GODET des « Vidéastes Amateurs Vihiersois » avec des interviews de 2 centenaires et le déroulement de cette fête. Un vin d'honneur offert par la municipalité (merci à Monsieur le maire et au conseil municipal) a clôturé cette belle après-midi automnale.

De nouveaux projets sont à l'étude pour 2025 et les années à venir. Nous en parlerons lors de l'Assemblée Générale à laquelle vous êtes tous invités et qui aura lieu le vendredi 14 mars 2025 à 20h30 à la salle annexe de la mairie.

*"Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur..." (Victor Hugo).*

*Bonne année 2025.*

Les membres du bureau.

## Association Montilliers Patrimoine(Suite)

# La mémoire des années de terreur

Il y a 30 ans, le 3 avril 1994 nous commémorions le souvenir terrible, inoubliable de plusieurs crimes de la guerre de Vendée, visant **deux siècles plus tôt, en 1794**, des hommes, des femmes, des enfants, des gens simples, des nobles... Alors la paroisse, la commune, les citoyens sont mobilisés pour marquer ce bicentenaire.

De nombreux articles et photos de presse relatent cette journée riche de trois temps forts.

- ❖ **Une cérémonie** célébrée par Mgr Cesbron, recteur de la Catho, attire beaucoup de gens dans cette période pascale.
- ❖ **Un livre : *Le Lys dans la tourmente*** présente les événements et les victimes de ces violences.

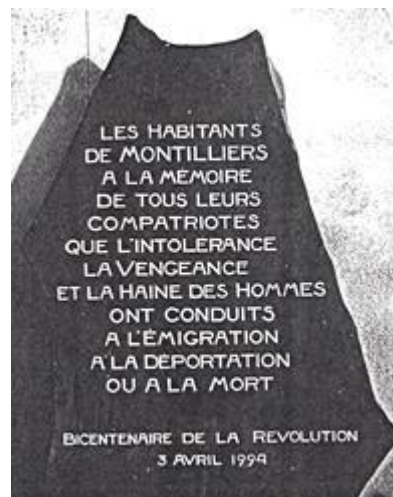


Bien sûr, les femmes et enfants fusillés au **Moulin-la-Reine** le 5 avril 1794, dont la mémoire est honorée par le vitrail et les croix sur le site du crime, au bord du Lys.

Mais dans ce livre nous relatons aussi l'histoire de **Marie Leroy** « *Espion des brigands* » comme le disent les républicains, fusillée le 1er février 1794 à Avrillé. Elle a donné son nom à une place de la commune et fait partie des 99 martyrs béatifiés par Jean-Paul II le 19 février 1984.

Terrible année 1794, puisque **Louis de Jouselin de la Gaucherie aux-Dames**, « *père de brigand, ex-noble, chevalier de l'ordre d'un prétendu Saint Louis* »... » est guillotiné le 14 février, Place du Ralliement aujourd'hui.

- ❖ **Une plaque**, baptisée **stèle de la réconciliation**, est érigée devant le Prieuré, ce qui est L'Église paroissiale, la Place communale au moment de ces violences révolutionnaires. Le texte veut associer toutes les victimes, tous les motifs de souffrance de cette guerre : l'intolérance, la vengeance, la déportation, l'émigration...

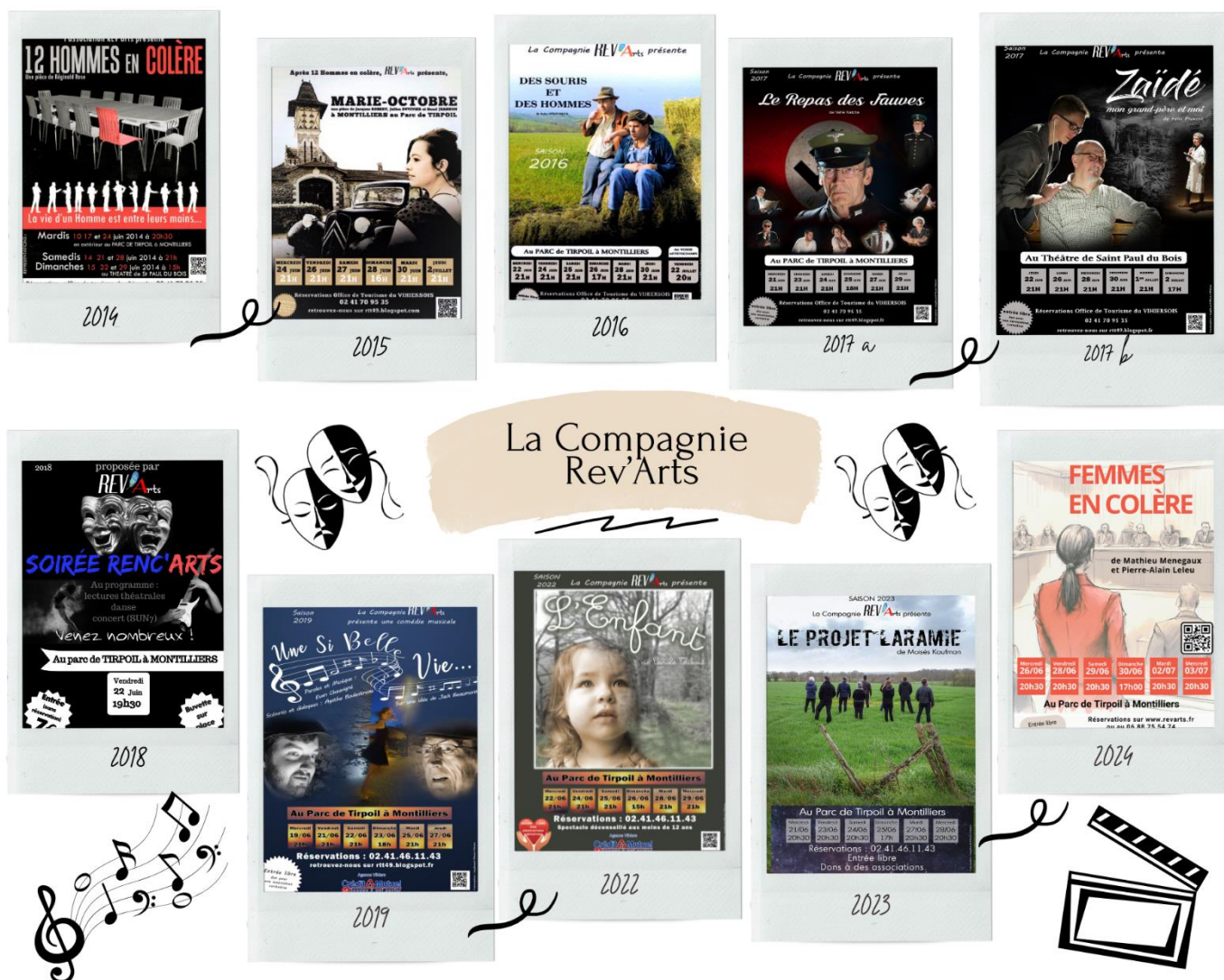


C'est le cas du **Curé Raison**. Refusant la Constitution civile du Clergé, il est contraint de gagner l'Espagne ! Nous rappelons le slogan dédié à cette stèle : « **Tuer la haine** » vraiment d'actualité aujourd'hui, 230 ans après... ! Certains ont des trous de mémoire...

**Si vous souhaitez approfondir cette période, le livre *Le Lys dans la Tourmente* est encore en vente. Alors diffusez, offrez ce livre de Mémoire pour soutenir l'Association Montilliers Patrimoine.**

# LA COMPAGNIE REV'ARTS

La compagnie Rev'Arts a fêté ses 10 ans cette année.



En effet, la pièce "12 hommes en colère" de Reginald ROSE a été jouée en juin 2014. Une exposition sur tous les spectacles présentés a été proposée lors des 6 dernières séances.

Comme un clin d'œil tout trouvé pour cet anniversaire, la pièce " Femmes en colère" de Mathieu MENEGAUX sur une création théâtrale de Pierre Alain LEULEU, a été jouée du 26 juin au 3 juillet 2024 au Parc de Tirpoil avec une petite variante le mardi 2 juillet car la météo nous a obligés à délocaliser la pièce vers le théâtre de St Paul du Bois qui nous a très gentiment accueillis.

973 spectateurs sont venus applaudir les acteurs et 10 102 € de dons récoltés ont permis aux 2 enfants que nous soutenions : Adélie atteinte de leucémie aigüe lymphoblastique et Mathéo en attente d'une double greffe foie/rein à cause d'une maladie rare, de recevoir un chèque de 3 250€ chacun.

Un grand merci à tous, spectateurs, sponsors, partenaires, acteurs et bénévoles qui ont contribué encore cette année à faire de cet événement un succès.





## LA COMPAGNIE REV'ARTS



*Acteurs 2024.*

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale de la Compagnie qui aura lieu le vendredi 24 janvier à 20h00, salle de l'annexe de la mairie et vous donnons rendez-vous les mercredi 25 juin, vendredi 27 juin, samedi 28 juin, dimanche 29 juin, mardi 1er juillet et mercredi 2 juillet 2025 pour une nouvelle saison.



*Bénévoles 2024.*

" Tout ce qui a un début a une fin, mais chaque fin est le début d'un nouveau départ...".

✦ Bonne Année ✦  
2025 ✦

Les membres du Conseil d'Administration.

# ASSOCIATION DU DON DU SANG BÉNÉVOLE



L'année 2024 a été assez compliquée pour l'organisation des collectes, les salles de Vihiers et Montilliers n'étant pas disponibles aux dates prévues par l'EFS.

Nous avons donc sollicité les communes de CLERE S/LAYON et TREMONT pour le déroulement des collectes de juillet et septembre. Ces changements de lieu, s'ajoutant aux prises de RDV pratiques pour certains, compliqués pour d'autres en fonction de leur emploi du temps et quelquefois l'informatique, préfèrent ne pas se déplacer par crainte de faire un tour inutile.

Toutefois il y a toujours des plages disponibles surtout entre 16h00 et 17h30, l'EFS fait l'effort de passer tous les donneurs qui se présentent sans forcément un RDV malgré l'absence de médecins ou infirmières quelquefois. Après toutes ces constatations le résultat de l'année est en forte baisse, voici les résultats.

DATES 2024	01/03	10/05	19/07	13/09	27/12
PRESENTES	107	114	79	71	117
PRELEVES	99	102	72	66	108
NOUVEAUX	3	7	5	2	5

- ◆ Total année 2024 : 488 Présentés, 447 Prélevés et 22 nouveaux.
- ◆ Total année 2023 : 530 présentés, 491 prélevés, 36 nouveaux donneurs.

A notre Assemblée générale nous avons convié Mr Henri PEYRARD responsable de coordination de L'ARSLA association qui concerne la maladie de Charcot dite SLA (sclérose latérale amyotrophique).

*Maladie rare et incurable qui détruit les cellules nerveuses et entraîne une perte d'autonomie progressive (perte de la motricité des membres de la parole impossibilité de se nourrir puis l'issue fatale.*

Il nous fait découvrir par vidéo le parcours de la maladie et nous a expliqué son rôle d'aidant près de son épouse atteinte de cette maladie et décédée en 2021. Environ 1 500 malades et leurs aidants sont accompagnés chaque année aide psychologique, groupe de paroles, ligne d'écoute, prêt de matériels, informations et formations.

Un chèque de 1000 € a été remis par notre présidente à Mr PEYRARD.

Trois bénévoles de l'Association ont reçu une médaille au titre de Chevalier du Mérite du Sang pour leur engagement dans l'Association depuis nombre d'années.

**DIDIER BOUJU**  
Trésorier Le  
Voide, Joël  
FUSEAU Membre  
Vihiers, Jean  
Marie  
COTTENCEAU,  
membre La Salle  
de Vihiers.



## ASSOCIATION DU DON DU SANG BÉNÉVOLE

Puis des Donneurs présents ont reçu également diplômes et insignes pour leur nombre de dons.



Georges CHAUVAT : 100 dons, Pascal THIERRY : 50 dons  
Jacky GIRAULT : 25 dons et Philippe PAPIN : 10 dons.

La Présidente Evelyne PEYTOUR remercie chaleureusement pour leur présence.

Comme chaque année sont présents le Président du Comité Régional Marc SYLVESTRE, le Président de L'Union Départementale René GAINARD, le Délégué Départemental de la Ligue contre le cancer André OGER, et Philippe BERNARD Maire de Montilliers,

ce dernier remercie la présidente pour son travail formidable, en soulignant que « **Un jour ou l'autre nous avons tous besoin de sang** ». Nous lui avons fait part de son engagement concernant le prêt de la salle du Lys lors des collectes, dans la mesure des possibilités. Il encourage les donateurs ainsi que les bénévoles pour leurs efforts et adresse ses félicitations et remerciements à Monsieur Peyrard Henri pour sa présence et sa vidéo.

En conclusion Evelyne remercie toute l'Assemblée pour leur présence et remet un chèque de 2 000 € à André OGER pour la ligue et 1 000 € pour la maladie de Charcot à Henri PEYRARD.

Ces sommes sont données grâce à la vente de calendriers en fin d'année et nous aide également à la préparation d'un bon repas pour les donateurs lors des collectes. Nous remercions toutes les personnes qui nous reçoivent et font un don lors de notre passage.

**Envie de vous investir bénévolement pour cette cause qui vous est chère, ponctuellement ou régulièrement !**

**Venez nous rejoindre.**

Joseline DOISNEAU.

# UN PEU DE MON TEMPS POUR LE TEMPS DU SANG !

## UN GRAND MERCİ À TOUS LES BÉNÉVOLES

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)  
pour la prise de Rendez-vous

Coordonnées de l'association  
[dondesang-vihiersois@orange.fr](mailto:dondesang-vihiersois@orange.fr)  
06.37.43.05.91

"Qu'on soit donneur de sang ou qu'on ne puisse pas le faire, c'est tellement épanouissant de contribuer à sauver ou changer la vie d'autant de personnes".  
Parole de bénévole



### Prochaines collectes 2025

28/02/25  
MONTILLIERS

16/05/25  
MONTILLIERS

11/07/25  
VIHIERS

10/10/25  
VIHIERS

19/12/25  
MONTILLIERS

## LE CLUB DE L'ÂGE HEUREUX

Cette année a vu le départ de Bernard MAUDET après 13 années de présence au sein du bureau. Un grand merci à lui pour son implication.



Joseline DOISNEAU l'a remplacé. Bienvenue à elle. Le bureau se compose donc à nouveau de 13 membres, 8 femmes et 5 hommes. À noter l'inscription de 2 nouvelles personnes et 3 départs ce qui nous fait un nombre de 66 adhérents.

■ Le 2 mars, nous avons fêté **les anniversaires** du 1er trimestre. 10 adhérents étaient concernés. Manquaient sur la photo : Roger SAUVETRE, Alain REVEILLERE et Renée MATIGNON (décédée).



■ **Le concours de belote interclubs** avec bottereaux du 5 mars a attiré 168 équipes. Un grand succès ! Merci aux "cuisinières" et aux préparateurs de la salle.



■ **Le repas de printemps** s'est déroulé le 25 avril dans une bonne ambiance. La décoration des tables était superbe. Les 59 convives ont pu apprécier le déjeuner concocté par le MACADAM et les chants préparés par la chorale.



■ **Anniversaires du 13 juin**, de 17 adhérents pour le 2ème trimestre : Monique POITOU était absente.



■ **Le pique-nique du club du 20 juin** a attiré 51 personnes qui ont participé dans la bonne humeur à cette belle journée. À noter que cette année, il se déroulait à la nouvelle salle au terrain de football.

■ **Le pique-nique interclubs** avait lieu à Neuvy en Mauges le 27 juin avec la participation de 11 adhérents. (Visite du village le matin avec guide puis repas et jeux de cartes). Merci au club de Neuvy en Mauges pour ce bel accueil.

## LE CLUB DE L'ÂGE HEUREUX



- 17 adhérents étaient mis à l'honneur le 19 septembre pour les anniversaires du 3ème trimestre.

*Ne pouvaient être présents : Yvette GOURICHON, Agnès REVEILLERE, Louis-Marie LEGER, Madeleine GROLLEAU, Marie-Claire MAILLET et Maurice MARTENS (décédé).*

- Le loto du 17 octobre a réuni 28 adhérents. Nombreux lots et une bonne ambiance ont accompagné l'après-midi.



- Pour les derniers anniversaires du 4ème trimestre, 22 adhérents étaient fêtés le 21 novembre : Rémi CHAUVIGNE, Marie-Antoinette MORISSEAU, Monique RABIN, Thérèse ONILLON, Annick MOREAU, Anne-Marie BRETON étaient excusés.



- Le repas de Noël du 19 décembre préparé et servi par le traiteur Delaunay a enchanté les 60 participants. L'animation a été brillamment assurée par Madame Marie MUSSET de Chalonnnes (accordéoniste).



- L'Assemblée Générale du club aura lieu le jeudi 9 janvier 2024 à 14h00 à la salle Joly-Bourg. N'hésitez pas, nous comptons sur vous.

*« Que la nouvelle année vous apporte la chaleur de l'amour et une lumière pour guider votre chemin vers une destination positive ».*

*Citation anonyme.*



*Bonne année 2025 !*

*Le Bureau.*

## ACAOAB – LA VIE AU PRIÉURE

### Les lamas

Deux Lamas de la structure « Les escapades de Meugon » sont venus rendre visite aux résidents le 7 mars. La médiation Animalama a pour but de contribuer à la préservation de l'autonomie au quotidien, de la communication et d'éveiller la curiosité.



### La bénédiction de la croix

Suite au passage d'une tempête le 10 mars 2023, la Croix qui se trouvait à l'entrée du Prieuré avait été sectionnée. Suite à la remise en état de ce patrimoine la bénédiction de la nouvelle Croix a eu lieu le 05 avril 2024 à 15h.



Avant

Une première partie de la célébration a été réalisée dehors sous le soleil printanier avec le père Roger, Monsieur Le maire, des bénévoles du Conseil d'Administration de l'ACAOAB, de l'équipe d'aumônerie, de l'Association du patrimoine, des résidents et des salariés.



Après

Un deuxième groupe était réuni au Pot'âgé avec le Père Jean, les résidents et l'Animatrice pastorale.

Pour l'occasion des fleurs en papier avaient été réalisées par les résidents, les salariés et des bénévoles, une fleur par résident et également pour chaque résident décédé en 2024.

## ACAOAB – LA VIE AU PRIÉURE

Nous nous sommes tous rassemblés ensuite au Pot'âge pour la suite de la célébration et pour partager le verre de l'amitié avec des gâteaux confectionnés par le chef de cuisine. Cet évènement a été très apprécié par sa convivialité.

### Entretien du parc

Le mercredi 17 avril, 9 bénévoles se sont rendus disponibles à l'heure du printemps afin d'embellir le Parc, merci à eux !

Les résidents étaient également de la partie !



### Repas intergénérationnel



### Bilan des enfants

- Le refaire plus souvent
- C'était trop bien !!

### Bilan des résidents

- Super moment, très bon échange
- Beaucoup de questions
- Ils ont apprécié l'ambiance

Le 16 avril a eu lieu notre repas intergénérationnel qui a rassemblé les 55 résidents, les 2 personnes âgées habitant dans des logements intermédiaires en proximité de l'EHPAD ainsi que 73 enfants et 5 institutrices. Nous avons orienté les discussions cette année sur les métiers d'autrefois.

Tout le monde a apprécié de se retrouver et de partager un moment convivial !

### Les balades en triporteur

Du vendredi 26 avril au jeudi 2 mai, deux triporteurs ont été loués à l'EHPAD Tharreau, un pouvant accueillir un fauteuil et un autre pouvant accueillir deux personnes. Malgré la pluie sur cette période ce n'est pas moins de 38 résidents qui ont pu bénéficier de ces balades. Ce projet porté par une salariée de l'EHPAD avec l'aide de deux jeunes en Service National Universel a été une grande source de joie pour tous, nous comptons bien réitérer cette expérience !



## ACAOAB – LA VIE AU PRIÉURE

### Pique-nique des familles

Mercredi 3 juillet, nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour une journée que nous attendons tous avec impatience. Sous le thème du « Camping du Prieuré », ce rassemblement a réuni résidents, leurs proches, les bénévoles et les salariés avec un record de 220 invités ! Cette présence nombreuse témoigne de l'esprit convivial et chaleureux que nous cultivons au Prieuré. L'organisation de cette belle journée a été le fruit d'un investissement collectif. Bénévoles, résidents, salariés, vous avez tous mis du cœur à l'ouvrage pour cette journée soit une réussite. La messe, la décoration, le plan de table, le repas...tout a été minutieusement préparé.



### Le Pèlerinage des Gardes

Retour sur une magnifique journée de partage et de spiritualité !



Mardi 10 septembre, nous avons eu la joie de participer au pèlerinage des Gardes avec 15 résidents de l'EHPAD, 3 bénévoles, 1 service civique et 6 salariées. Une journée riche en émotions et en moments forts !

Le programme a débuté avec une célébration eucharistique présidée par Mgr Jean Louis Papin, suivie d'un délicieux déjeuner préparé par les cuisiniers de l'EHPAD de Sevret.

L'après-midi s'est poursuivi avec un moment de recueillement et de paix par la célébration mariale.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour avoir fait de cette journée un moment inoubliable de partage et de fraternité ! 🙏🌟

### Retour sur la deuxième rencontre Forensemble des EHPAD du groupement entre Mauges et Layon !

Dans le cadre du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail financé par l'ARS, les Établissements de l'ACAOAB sites de Sevret et du Prieuré, L'Épinette de Somloire ainsi que les Établissements de Saint Jean de Dieu sites de Rose Giet, Regina Mundi, Le Lattay et L'Angevinière se sont réunis pour un moment de partage et de convivialité ! Félicitations à l'équipe du Prieuré, qui a remporté le trophée transmis par l'équipe de Sevret, victorieuse en 2019. Une belle preuve de cohésion entre nos équipes et une transmission pleine de bonne humeur !



Les résidents étaient nombreux à encourager leurs équipes avec enthousiasme, rendant cet événement encore plus agréable.



## ACAOAB – LA VIE AU PRIÉURE

### Voyage à la mer du 1<sup>er</sup> octobre au 3 octobre !

Ce sont 19 résidents et autant d'accompagnants qui sont partis à la mer pour trois jours ou une journée en fonction de leurs souhaits à Saint-Michel Chef Chef. Un grand moment de partage et de convivialité sous le soleil. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet, à la mairie de Montilliers pour son appui financier et à l'ensemble des donateurs. Les résidents et les accompagnants sont revenus avec des étoiles dans les yeux.



### Spectacle FNADEPA (Les gaufrettes)

Le jeudi 8 octobre, nous sommes allés à Trémentines. Une représentation baptisée « Les gaufrettes » proposée par la compagnie Jacqueline Cambouis était offerte aux seniors par la FNADEPA (Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements et services pour les Personnes Agées). La troupe de musiciens/chanteurs en mode disco grand âge ont orchestré un magnifique show à l'américaine, mettant en scène des résidents d'une maison de retraite fictive « Les maux Bleus ». Rires, acclamations et applaudissements ont ponctué ce spectacle délirant qui s'est clôturé par un goûter gourmand apprécié de tous les invités.

### Repas Intergénérationnel

Le jeudi 17 octobre 2024, nous avons eu la joie d'organiser notre repas intergénérationnel, un moment privilégié qui a rassemblé 55 résidents de l'EHPAD, 2 personnes âgées des logements intermédiaires, des salariés, des bénévoles ainsi que 60 enfants accompagnés de leurs 5 institutrices et de leurs 2 ATSEM !



Cette année, les échanges ont été orientés autour d'un thème passionnant et actuel : l'eau, de son intérêt à son utilisation. Un sujet riche qui a permis de belles discussions entre générations.

Tout le monde a grandement apprécié ce moment de convivialité, de partage et d'apprentissage mutuel. Nous vous donnons déjà rendez-vous pour la prochaine édition !

### Le Repas des Aînés

23 résidents ont été réunis pour cette belle journée et ce bon repas animé par un humoriste et chanteur.

### Entretien du parc

Mercredi 20 novembre 12 bénévoles toujours aussi motivés pour faire du prieuré un bel écrin de verdure !



Mme SOCHELEAU.

# LES VIEUX TRACTEURS DU LYS

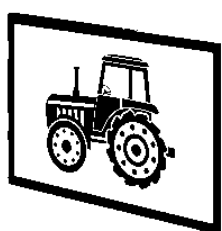
2 Juin 2024  
Retour en Images



Le dimanche 2 juin, l'association des Vieux Tracteurs du Lys, a maintenu la traditionnelle fête qui existe depuis plus de vingt ans sur la commune.

Une soixantaine de tracteurs, venus des quatre coins du département, a été exposée aux champs toute la journée.

À partir de 9h00, des tracteurs ont défilé le long des routes, chemins de Montilliers, et de Cernusson avec un arrêt. D'autres tracteurs ainsi que la fanfare les baladins de l'Aubance sont partis à 10h00 pour le défilé dans le bourg de Montilliers avec un arrêt à la maison de retraite de la commune, un retour aux champs vers midi, où les conducteurs de tracteurs se sont restaurés avec un repas offert.



L'après-midi, il y a eu les démonstrations aux champs, les travaux de labour, de fenaison, le pressage de foin. Il y avait des jeux en thème de notre fête, pour les plus petits, les tracteurs à pédales, le maquillage pour enfant et pour les plus grands le lancer de petites bottes, le tir à la corde face à un tracteur ainsi qu'un concours de ramassage de petites bottes. Nous avons eu un dimanche peu ensoleillé mais le public habituel était présent.

Je tiens à remercier, le maire et ses conseillers de Montilliers et de Cernusson, les membres du bureau qui permettent de faire évoluer cette fête traditionnelle et nos proches, nos amis et tous les bénévoles qui nous ont aidés pour l'organisation de cette journée.

RDV le Dimanche 01 Juin 2025.

Aymeric TISSEROND.

# SPORTS LOISIRS 2024

## SECTION PALETS

Le club de palets sur terre compte 25 adhérents qui se retrouvent tous les mardis soir d'avril à septembre.

Plusieurs rencontres amicales sur invitations ont eu lieu cette année, une au mois d'avril et une autre interclubs au mois de juin.

Le samedi 31 août une rencontre de l'association sports loisirs pétanque et palets a eu lieu. La convivialité était au rendez-vous au grand plaisir de tous les membres.



Concours de palets cantonal le samedi 6 juillet 2024.



## SECTION PETANQUE

Le club de pétanque compte environ 25 adhérents dont la moitié vient régulièrement le vendredi soir dès les beaux jours et jusqu'à l'automne.

Le 14 septembre a eu lieu notre concours annuel et les chiffres sont encourageants. 40 équipes se sont affrontées. Merci pour votre présence lors de cette belle journée.

Nous vous attendons au fond du stade pour la prochaine saison !



RDV le vendredi soir et/ou le dimanche matin à partir de 10h.

# L'ÉSPÉRANCE SPORTIVE DE MONTILLIERS



UNIS POUR UN CLUB GUIDÉS  
PAR LA MÊME PASSION !

2024 ANNÉE  
INOUBLIABLE POUR ESM

Pour clôturer cette saison exceptionnelle, nos U17 remporteront le challenge de l'Anjou, nos U18F termineront 1<sup>ère</sup> de Régionale 2 et notre équipe fanion remportera la Coupe de l'Anjou.



# L'ÉSPÉRANCE SPORTIVE DE MONTILLIERS

## Seniors

Pour sa 4<sup>ème</sup> saison en régionale 3 l'équipe fanion termine son championnat à la 1<sup>ère</sup> position sur 12 et accède pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire en régionale 2. L'équipe réserve 1 termine 3<sup>ème</sup> de son championnat départemental 3 et loupe de peu l'accession en départementale 2. L'équipe réserve 2 termine 6<sup>ème</sup> du championnat départemental 4 et l'équipe réserve 3 termine 9<sup>ème</sup> du championnat départemental 5.

L'équipe sénior Féminine pour cette saison termine à la 3<sup>ème</sup> place en Départementale 2.

Après des vacances bien méritées, la saison 2024-2025 a débuté par une préparation physique fin juillet, suivi de quelques matchs amicaux pour une reprise officielle fin août.

L'ESM compte 86 seniors-U19-U18 masculins et 28 seniors-U19 féminines. L'équipe 1 évoluera en régionale 2, l'équipe réserve 1 en départementale 3, l'équipe réserve 3 en départementale 4 et l'équipe réserve 3 en départementale 5.



La saison a débuté par la Coupe de France où les verts ont été éliminés dès leur entrée en lice par Seiches Marcé. Par la suite en Coupe des Pays de Loire, ils élimineront plusieurs équipes dont le Mans Villaret évoluant en Régionale 1.

L'équipe réserve 2 a bien figuré dans sa poule de challenge de l'Anjou et se qualifie pour le prochain tour tout comme l'équipe réserve 3 qui se qualifie en challenge Hubert SOURICE.

En revanche, notre équipe réserve 3 ne poursuivra pas l'aventure en Challenge Hubert SOURICE.

Quant à nos séniors féminines, elles débiteront en départementale 1.



De plus, une équipe Féminine Foot à 8 est également créée afin de faire jouer un maximum de personnes chaque week-end.



L'équipe Sénior Féminine continue son aventure en coupe de l'Anjou.

Les 6 équipes séniors figurent correctement dans leur championnat respectif avec la perspective de continuer à véhiculer une bonne image du club et de la commune.

# L'ÉSPÉRANCE SPORTIVE DE MONTILLIERS

## Pole formation

Les U17 garçons composés d'un effectif de 18 joueurs évoluaient pour la 1<sup>ère</sup> Phase en première division. Suite à une bonne 1<sup>er</sup> phase ils continueront d'évoluer en 1<sup>er</sup> division sur la 2<sup>ème</sup> phase.



En ce qui concerne les U15 Garçons, l'équipe composée de 17 joueurs a commencé sa saison en 2<sup>ème</sup> division. Ils continueront dans cette division pour la 2<sup>ème</sup> phase.



Cette saison, les U18 Filles, composée de 16 joueuses évolueront en régionale 2. Dans la continuité de la saison dernière, elles essaieront de jouer les premiers rôles dans ce championnat.



Nos U15 Filles, composé de 19 joueuses, seront engagés en 1<sup>er</sup> division et 2<sup>ème</sup> division.



## Foot animation

Septembre, la reprise de notre école de foot animation approchant à grands pas. Des portes ouvertes sont organisées pour l'ensemble des catégories de U6 à U13 afin de découvrir la pratique du football.

Pour cette nouvelle saison 2024-2025 voici les effectifs du club :

- ⇒ 36 licenciés en U13/U13F – 3 équipes dont une équipe Féminine.
- ⇒ 29 licenciés en U11/U11F – 3 équipes dont une équipe Féminine.
- ⇒ 21 licenciés en U9/U9F
- ⇒ 15 licenciés en U7/U7F

Le club a également créé une équipe en Baby-foot composé de 9 enfants.

# L'ÉSPÉRANCE SPORTIVE DE MONTILLIERS



développement du sport à l'école et de nombreuses interventions dans la commune.

Pour cette saison, nous aurons 4 arbitres qui représenteront l'ESM sur les terrains du département. Hugo GUILLET, joueur Senior officiera en U17. Quant à nos arbitres séniors, Nicolas FRAPPREAU arbitrera en Départementale 3 et Damien PETIT exclusivement en tant qu'arbitre de touche sur des matchs de Régionale 2 ou Régionale 3. Jerome GUILLET reprend du service cette année et a réussi son examen afin de redevenir arbitre officiel, il officiera en départementale 3.

## Vie du Club- Commission Animation

L'ESM souhaite mettre en lumière nos sponsors afin de les remercier de leurs soutiens afin de continuer le développement du club.

MERCI à tous !!!

## Commission Animation

Cette année la commission animation avait privaté la salle du Lys afin d'organiser le traditionnel concours de petit palet le vendredi soir et un Loto le samedi soir. Ces deux manifestations ont été une belle réussite.

Le bal du foot qui a eu lieu le 02 novembre a rassemblé plus de 300 personnes.

Pour clôturer la fin de saison 2023-2024, le club a organisé une belle fête pour les 60 ans du club. L'objectif était de retracer l'histoire du club avec un Musée, des activités ludiques pour les petits et grands, et une belle soirée dans la bonne humeur et la convivialité.

Théo CHARBONNIER, pour l'ESM.

Bonne saison !

## L'ESM se structure...

Pour cette saison 2024-2025, afin de continuer à structurer le club et accompagner les jeunes dans leur épanouissement, nous aurons la chance d'avoir Adélaïde GUITET en tant que salarié au club à temps complet et également Medhi GRENET en service civique à temps partiel. Cette restructuration a pour but de continuer le développement du club, des partenariats avec les entreprises locales, le

# COMITÉ DES FÊTES

## Soirée Comique



Le 24 février 2024, le comité des fêtes a reçu comme chaque année, un comique « JAOSÉ D'LAINTI », résidant à LANTIC dans les Côtes d'Armor, avec son spectacle « ça ne va pas, mais ça ne va pas du tout ».

Le public, était au rendez-vous. Merci pour votre présence. Nous remercions le public et les bénévoles pour cette soirée.

## Courses Cyclistes de Montilliers

Bonne réussite, malgré la pluie pour la 2<sup>ème</sup> année de relance des courses cyclistes du 5 Mai 2024.

### 1<sup>ère</sup> course ACCESS 3 et 4 :

1<sup>ER</sup> - COSIO JEAN Philippe – VS Chambraisien

2<sup>ème</sup> – MAILLER Bruno - VC Vihiersois

3<sup>ème</sup> – LOISEAU Wilfried – Bressuire AC, à savoir que Sébastien GIRAULT, président du VC Vihiers termine 5<sup>ème</sup>.



### 2<sup>ème</sup> course ACCESS 1 et 2 :

1<sup>er</sup> – AUROY David – AC Longué cyclisme

2<sup>ème</sup> – TERASSON Kilian – Bressuire AC

3<sup>ème</sup> – BOURGEOIS Yannick – Beaupreau Vélo sport

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles ainsi que les entreprises : SPL-STA- le Garage MG Autos et les viticulteurs pour leur participation.



## L'arrivée du Sapin à Montilliers



Chaque année le comité des fêtes prend la responsabilité de trouver un sapin de Noël pour mettre sur la place de l'église. Cette année le sapin nous a été offert par la famille GRIVAULT de (Lucet) à TRÉMONT « un grand merci ».

Le Comité des Fêtes remercie l'entreprise Tisserond pour le transport et la mise en place du sapin avec la participation de Vincent (Bidou), David, José et Jonathan.

Merci également à la menuiserie charpente (Laurent DENIS) pour sa participation avec son télescopique.

François MAILLER,  
Président.



## OCTOBRE ROSE 2024

### LE CLUB DE L'ÂGE HEUREUX OCTOBRE ROSE.

Le 27 Janvier 2024, a eu lieu le 34<sup>ème</sup> concours de belote au profit de la ligue contre le cancer.



130 équipes ont répondu présent pour soutenir cette maladie.

60 familles de Montilliers ont participé.

Merci au club de l'Âge Heureux pour son investissement et son soutien.

Un chèque de 1 300 € fut versé à la ligue.

### L'ESM POUR OCTOBRE ROSE.

Pour la 3<sup>ème</sup> année l'Espérance Sportive de Montilliers a participé à Octobre Rose.



180 brassards ont été confectionnés par Sandrine et son équipe de bénévoles et porté par les joueurs et joueuses lors des matchs du 5 et 6 octobre 2024.

Une vente de croque-monsieur et une tombola a également été organisée.

Un grand merci à vous tous joueurs et joueuses et supporters pour votre soutien.

Un chèque de 400 € a été versé à la ligue.

### *Week-end du 5/6 octobre 2024*

OCTOBRE ROSE À L'ESM



Roger GUILLET,  
Délégué de la ligue.

## LA CUMA LYS LAYON

Nous sommes un groupe d'agriculteurs en CUMA. La CUMA c'est une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. La CUMA Lys Layon dont le siège social est à MONTILLIERS est la fusion de la Montéglesienne (Montilliers) et La Mâchelloise (Faveraye-Mâchelles).

Nous achetons du matériel pour limiter le coût sur nos exploitations afin d'avoir plus de rentabilité. Aujourd'hui, nous avons une centaine de matériels : 6 tracteurs, 2 moissonneuses batteuses, 3 télescopiques, une petite dizaine de remorques et tout le matériel dont un agriculteur aurait besoin pour son activité en polyculture élevage. Il serait trop long de tout citer.

Nous avons fait découvrir à différentes reprises le matériel et notre fonctionnement à des groupes de jeunes sur demande afin de révéler des vocations dans le domaine agricole.

Nous sommes à 365 000€ de chiffre d'affaires en 2023 pour 67 exploitations et une centaine d'actifs.

Nous avons organisé une rando le 7 avril pour dynamiser notre groupe et mettre en valeur les agriculteurs du territoire (géographiquement, socialement, économiquement).

Nous avons eu le plaisir d'exposer nos matériels afin que nos jeunes puissent être sensibilisés au monde agricole.

Nous avons réussi notre journée avec 240 randonneurs et 250 repas.



Comme prévu les bénéfices vont aux écoles de Montilliers et de Faveraye-Mâchelles.

Nous sommes heureux d'avoir remis un chèque de 450€ à chaque école au nom des agriculteurs du secteur.



Régis REVEILLÈRE.

# Les nouveautés du COIN DE LA RUE

Découvrez l'intégralité des actions petite enfance, enfance, jeunesse, familles, adultes, seniors, avec les associations et les acteurs du territoire, et les animations tout public, à l'accueil du Centre Sociocultural du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h30 ou sur le site Internet ! Suivez-nous également sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

## 12 octobre - 30 ans du Centre Sociocultural Le Coin de La Rue

Samedi 12 octobre, le Centre Sociocultural Le Coin de la Rue fêtait ses 30 ans ! Accompagnée d'une batucada, une parade a défilé dans les rues de Vihiers. Des animations ont ensuite donné vie au château de Maupassant et cette belle journée s'est clôturée par un spectacle alliant chant, danse et acrobaties aériennes.

Un tel événement n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée un véritable succès.

À vous qui avez contribué, de près ou de loin, à cet événement ou à d'autres actions du CSC : un immense merci ! Vous êtes le cœur battant de notre structure. Si vous souhaitez vous aussi rejoindre cette belle aventure humaine, les portes du Centre Sociocultural vous sont grandes ouvertes !



Arrivée d'un nouveau camion pour le pôle Famille/Territoire, qui sillonne le territoire à la rencontre des familles et assistantes maternelles. Les animatrices proposent des animations comme la « Balade Nature et sons » en plein air, qui a accueilli 11 petits accompagnés de leurs parents ou grands-parents !

## LA THEMATIQUE DE L'ANNEE DU PEDT : Écrans et Numérique

Des actions autour des écrans et du numérique ont été mises en place en lien avec les acteurs éducatifs (écoles, animateurs, professionnels de santé, travailleurs sociaux, associations de parents d'élèves, bibliothèques). Les enfants et les parents du territoire ont pu découvrir un programme riche et varié : matinée culturelle, ateliers jeux de société, café des parents « jouons ensemble autrement »...



## Escape Game Mère/fille à l'enfance-jeunesse !

Le jeudi 24 octobre, 6 duos et 2 trios mère/filles ont pu profiter d'une session d'Escape Game autour du thème des cycles menstruels. Un moment de découverte et de sensibilisation qui a permis de passer un moment privilégié entre filles !



## Un nouvel outil sur le territoire pour les habitants !

Un réseau de bénévoles vous accompagne dans le broyage de végétaux de septembre à mai !

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au Centre Socioculturel. Elles seront ensuite contactées par le bénévole référent de leur commune pour planifier le broyage. Le broyage est facturé à 30€ de l'heure machine (avec un forfait minimum de 15€).



## Une première participation des Cols Verts à la journée Nationale du ramassage des déchets le 20 septembre dernier !

Chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, le groupe des Cols Verts se retrouve et part en vadrouille dans l'une des communes du territoire. L'objectif ? Nettoyer un maximum les chemins empruntés. Cette année, ils ont participé à la journée nationale du ramassage des déchets en présence d'un ambassadeur de tri, délégué par le centre de gestion des déchets de Cholet Agglomération.



## Des ateliers pour préparer sa retraite



Vous avez peut-être entendu parler des sessions "Bienvenue à la Retraite" ? Des journées, animées par des intervenants spécialisés pour préparer son départ à la retraite.

Chaque session a permis aux participants de se projeter dans une retraite épanouissante : de la santé et l'alimentation à la réflexion sur les nouveaux projets de vie, les jeunes ou futurs retraités ont pu bénéficier de conseils pratiques et de moments de convivialité.

Les retours sont unanimes : ces sessions apportent une bouffée d'air frais et un soutien précieux à ceux qui s'apprêtent à franchir ce cap.

## Groupe parents solo



Un groupe de parents solo s'est constitué avec des objectifs simples : se retrouver, prendre un moment pour soi, pour souffler et partager. Que ce soit pour échanger sur les joies ou les défis du quotidien, ou pour profiter de sorties conviviales, ce groupe est là pour vous.

Des temps d'échange, des activités, des moments pour vous détendre et vous ressourcer : rejoignez-nous et prenez part à l'aventure !

## France Services aux Coins des Rues

France Services aux Coins des Rues : Rejoignez l'aventure !

Lauréat de la Banque des Territoires et du Département de Maine-et-Loire, Le Coin de la Rue lance son projet France Services aux Coins des Rues. Les objectifs ? Aller au plus près des habitants, permettre de comprendre le rôle de France Services et en quoi cela peut être utile dans le quotidien (aide aux démarches administratives) grâce à un café d'habitants porté par un réseau de bénévoles engagés.

Nous recherchons des bénévoles curieux, à l'écoute, prêts à mobiliser et à tisser du lien. La connaissance et/ou l'expérimentation de France Services est nécessaire, mais une formation vous sera proposée pour vous outiller dans cette mission.



## Infos diverses

### Le Recensement et

### La Journée Défense et Citoyenneté

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**



Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape le Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur la liste électorale. La Journée de Défense donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits par la commune. Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services municipaux de vous présenter la commune et de vous offrir un coffret de bienvenue, également de vous donner des informations pratiques (collectes des déchets, École, associations, ordures ménagères...).

### RAPPEL : Bruits de Voisinage

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage (tondeuses, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter des horaires précis.

- Les jours ouvrables de 8h30 – 12h et de 14h30 à 20h
- Les samedis 9h -12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés 10h à 12h



## Initiatives Emplois



L'association Initiatives Emplois a pour objectif d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire. C'est une association au service de tout citoyen.

Initiatives Emplois vous répond au 02.41.56.11.13 ou par mail : [initiatives.emplois@orange.fr](mailto:initiatives.emplois@orange.fr)

Lieux d'accueil de proximité : VIHIERS - THOUARCE

## Mission Locale



Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation : Le Contrat Engagement jeunes peut vous aider

Le C.E.J. est un dispositif d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Ce dispositif permet aux jeunes d'accéder à l'emploi ou une formation. Si vous êtes intéressés, contactez : Laetitia COUSSEAU au 02.41.56.12.56 ou par mail : [l.cousseau@mlducholetais.org](mailto:l.cousseau@mlducholetais.org)

France Services, vous accueille pour vous aider dans vos démarches administratives concernant les services CAF/CPAM/MSA/FNATH/CARSAT et les questions liées à l'emploi. Une permanence sur rendez-vous a lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à la mairie de Montilliers. Vous pouvez prendre RDV auprès du centre socioculturel le Coin de la Rue au 02.41.75.42.70.

## Ateliers Téléréleve EAU de Cholet

Le service des eaux de Cholet met en place une application de téléréleve (info transmise au bénéficiaire lors des prochains envois de facture). Pour permettre aux usagers de prendre en main l'application différents ateliers d'accompagnement sont proposés sur l'agglomération du choletais. Pour participer aux ateliers, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du centre socioculturel le coin de la Rue au 02.41.75.42.70 ou par mail : [accueil@csc-lecoindelarue.fr](mailto:accueil@csc-lecoindelarue.fr)

## Infos diverses

### Procédure et délais à respecter pour la demande de conformité assainissement collectif lors de la vente de biens :

1/ les demandeurs doivent remplir un formulaire disponible sur le site cholet.fr en suivant la procédure dans l'espace citoyen : « Toutes les démarches/Assainissement ».

- ils doivent choisir le formulaire « Assainissement collectif – demander la vérification des travaux de mise en conformité d'une installation d'assainissement collectif (dans le cadre d'une vente) ».

- les usagers peuvent appeler le service assainissement au 02.44.09.25.45 qui vous adressera le formulaire par courriel.

2/ le formulaire complété doit être transmis à la Direction Environnement, Service Assainissement, à l'adresse suivante :

[contacteaux@choletagglomeration.fr](mailto:contacteaux@choletagglomeration.fr)

3/ A réception du formulaire, le service enregistre la demande et la transmet au prestataire du contrôle Hydratop.

4/ Hydratop contact le demandeur et propose un rendez-vous dans les 2 semaines suivant cette prise de contact.

5/ Après le contrôle effectué, Hydratop dispose d'une semaine pour transmettre le rapport de visite au service assainissement.

6/ le service assainissement analyse le rapport, prépare et envoie le courrier de conformité ou de non-conformité au demandeur

### Lutte contre le Frelon Asiatique

Où en est-on dans le plan de lutte contre le frelon asiatique ?

La protection de la population contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les stratégies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en piégeant les reines fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité. Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés. La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et

secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population humaine. Pour plus de renseignements contactez votre mairie.

## Urbanisme

### Quelles autorisations pour quels travaux ?

#### ▪ Je modifie l'aspect extérieur :

Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture, isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries (porte d'entrée, etc.)

= **déclaration préalable**

#### ▪ J'installe un portail ou une clôture :

Édification ou modification de la clôture  $\geq 2\text{m}$

= **déclaration préalable**

#### ▪ J'installe une piscine enterrée ou hors sol pour plus de 3 mois :

• Piscine dont la couverture fait plus de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol, quelle que soit la superficie  
= **permis de construire.**

• Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>, non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol

= **déclaration préalable.**

• Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m<sup>2</sup>, non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol

= **aucune formalité\***

#### ▪ Je construis une annexe (local, abri de jardin, carport, etc...)

**Pour information, la construction d'un abri de jardin créé de la surface de plancher).**

• De moins de 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou emprise au sol = **aucune formalité\***

• De plus de 5 m<sup>2</sup> jusqu'à 20 m<sup>2</sup> = **déclaration préalable.**

• De plus de 20 m<sup>2</sup> = **permis de construire**

#### ▪ Je réalise une extension

Surélévation, pièce de vie supplémentaire, véranda, etc.

• Surface de plancher ou emprise au sol inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>

= **aucune formalité**

• Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> = **déclaration préalable.**

• Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> = **permis de construire.**

▪ **Je modifie mon garage en pièce de vie = Déclaration préalable.**

## Infos diverses

### Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Si vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis d'aménager) et si vos travaux sont terminés, vous devez déposer une DAACT. Elle permet d'informer la mairie de la fin des travaux et ainsi d'archiver les dossiers d'urbanisme.

### Permanences de la Direction du développement économique pour le secteur Est de Cholet Agglomération

Des permanences pour notre secteur auront lieu à compter du 06/01/2025 en mairie de Lys-Haut-Layon, le lundi matin de 9h à 12h30 et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h. prise de RDV auprès de Mme Emeline JAOUEN 02.44.09.26.30 ou par mail : ejaouen@choletagglomeration.fr

### Des Aides Importantes pour rénover votre logement Le dispositif OPHRU

Un dispositif d'aides pour accompagner les propriétaires, locataires et investisseurs à rénover leur logement, est en place à Montilliers depuis février 2023. D'une durée de 5 ans, il donne accès à des aides financières importantes de l'ANAH, complétées par des subventions de Cholet Agglomération, du département de Maine-et-Loire et des communes concernées. Cet accompagnement est assuré gratuitement par les conseillers d'Alter, sur les volets suivants :

- Technique : simulation d'un programme de travaux et d'un plan de financement (sans engagement)
- Financier : mobilisation d'un maximum de subventions
- Administratif : montage des dossiers de demande de subventions

#### Les travaux éligibles :

- Rénovation énergétique (système de chauffage, isolation...)
  - Rénovation globale (toiture et charpente, installation électrique...)
  - Adaptation pour un maintien à domicile (barres d'appui, monte-escaliers, rampe d'accès...)
- Ravalement de façades

Depuis février 2023, 21 propriétaires ont été renseignés sur les aides à Montilliers ; 7 logements ont

été visités et 3 dossiers ont été déposés. Sur Cholet Agglomération, plus de 40 dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

#### Profitez-en aussi !

Renseignez-vous auprès des conseillers d'Alter pour échanger sur votre projet de rénovation. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour une visite de votre logement et évaluer les travaux pouvant être réalisés. Les conseillers réaliseront une étude personnalisée, neutre et gratuite de votre logement.

**Alter Agence de Cholet** : 83 avenue Léon Gambetta, 49300 Cholet 02 59 10 12 34

[opah.choletais@anjouloireterritoire.fr](mailto:opah.choletais@anjouloireterritoire.fr)

#### Permanences sur rendez-vous :

A la mairie de Lys-Haut-Layon de 9h30 à 12h et de 14h à 16h - 1er et 4ème vendredi de chaque mois

### Cholet Agglomération - Vous aide à composter

Cholet Agglomération offre un bon de réduction de 50€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

L'achat est valable dans les jardinerie partenaires du territoire. Renseignements à la mairie ou sur le site Cholet.fr

**BULLETIN DE DEMANDE d'un bon de réduction de 50€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Nom et prénom du conjoint \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois  
Merci de compléter toutes les informations demandées.

Date / /

Signature \_\_\_\_\_

**À retourner à**  
contactdechets@choletagglomeration.fr  
ou par courrier  
Cholet Agglomération  
Hôtel de Ville  
et d'Agglomération  
Rue Saint-Bonaventure  
BP 62111  
49321 CHOLET Cedex

INFOS 02 44 09 25 60  
**CHOLET**  
agglomération

### Mairie de Montilliers

La mairie est ouverte au public

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.
- Le Samedi 8h30 à 12h00.

#### Accueil téléphonique l'après-midi.

- Le Lundi 14h / 17h.
- Du Mardi au Jeudi 13h30 / 17h30.
- Le Vendredi 13h30/16h30.

### Agence Postale de Montilliers

Horaires d'ouverture

- Le Lundi 14h/15h30
- Le Mardi, Jeudi, Vendredi de 10h à 12h30 et 14h/15h30
- Le Mercredi 10h /12h30
- Le Samedi 9h / 12h

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
DEC. 2024	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 M 6 J 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 M 13 M 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 Noël J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 M 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 M 31	M 1 J 2 V 3 S 3 D 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 M 31	J 1 Fête du Travail D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 M 31	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Lundi matin des semaines impaires.  
Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Lundi matin des semaines impaires.  
Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.



Guide du tri des déchets



**ATTENTION,**

à partir du 30/06/2025 vos jours de collecte changent. Ces modifications vont permettre d'équilibrer les tournées et d'optimiser les kilomètres parcourus.



**CHOLET**  
agglomération

### ▲ Changement de jours de collecte ▲

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1 Toussaint	L 1	
M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	
J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	
V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	
S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	
D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	
L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	
M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	
V 11	L 11	J 11	S 11	M 11 Amisice 1918	J 11	
S 12	M 12	V 12	D 12	J 12	V 12	
D 13	M 13	S 13	L 13	M 12	J 13	
L 14 Fête Nationale	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	
M 15	V 15 Assomption	L 15	M 15	S 15	L 15	
M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	
J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	
V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	
S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	
D 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	
L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	
M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	
M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	
J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	
V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	
S 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	
D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	
L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	
M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	
M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	
J 31	D 31	S 31	V 31	J 31	M 31	

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Mercredi matin des semaines paires.  
Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mercredi matin des semaines paires.  
Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.



## RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

**1 Diversifier les apports en déchets**

Apport de déchets alimentaires  
(à couper en petits morceaux)

Et de matière sèche  
(cartons, bouteilles vides, résidus de salin)

**2 Maintenir une humidité suffisante**

Apport d'eau en période sèche.

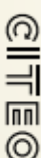
**3 Aérer et brasser la matière**

Avec un bras compost ou une fourche à chaque apport.



Guide pratique du compostage

ON° Vert 0 800 97 49 49



**CHOLET**  
agglomération